COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 1er avril 1909

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1908

Compte de Profits et Pertes

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS
Rue Bergère, 20
4909

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Rostand (Alexis), O. &, Président. ULLMANN (Émile), O. &, Vice-Président, Directeur. DE FISCHER (Albert). Rostand (Jule), président de la Compagnie Générale Française de Tramways, adminis-	Comi de Direct
trateur de la Compagnie des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, etc. CAMBEFORT (Charles), administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compa-	Direct
gnie des Messageries Maritimes, etc. Charles-Roux (Jules), C. ¾, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Su	ez, Prés
de la Compagnie Générale Transatlantique.	
CARRABY (Calixte), *.	ote
LAZARUS (Ernest), &, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escomp Krantz (Camille), O. &, président de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, et	lc.
Vacherie (Alexandre), O. 🎄, administrateur de la Société du Gaz de Paris, etc.	
BECHMANN (Alfred), de la Maison Heine et Cie, banquiers.	
BOYER (Paul), *, directeur-administrateur. Jameson (Robert), de la Maison Hottinguer et Cie, banquiers.	
AMESON (Nobert), de la maison nottinguer et C., hanquiers.	

COMMISSION DE CONTROLE

MM, MARTIN (Georges), &, ancien inspecteur des Finances, Président. ROBERT (Gustave), vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports. /DIÉTERLEN (Philippe), administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM, Bourgois, (Alfred), *, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris. DIÉTERLEN (Philippe), membre de la Commission de Contrôle du Comptoir National d'Escompte.

M. MARQUANT (Auguste), Sous-Directeur. M. Bordó (Guillaume), Sous-Directeur. M. BAUER (Henry), Sous-Directeur. M. Lewandowski (Maurice), Sous-Directeur.

M. Riberette (Alfred), *, Sous-Directeur.

M. Deshayes (Armand), I. Q, Inspecteur général. M. Labrousse (Georges), Secrétaire genéral.

CONSELL D'ESCOMPTE

	CONSEIL DI	ESCONFIL	
MM.	MM.	MM.	MM.
BARBET-MASSIN.	Dior.	LAURENT, O. &.	POULENC,
BARBIER.	DOMANGE, O. &.	LECLERC.	POUPINE
BONNARD (DE), &.	DUNAND.	LEGRAND, O. &.	RADIUS,
BRESSON.	FOUINAT.	LE MARCHAND.	ROBERT-I
CARNAUD.	FOURET, O. &.	LEMOINE.	SAILLARI
CERF.	GASNE, O	LOVENBACH.	SALMON,
-Chapuis, O. *.	GILLAN.	Lyon, O. &.	Schloss,
CHAUTARD.	GUARY-LORILLEUX, &.	MARCILHACY, &.	SCIAMA,
CLAUDON.	Guy, &.	Nozal, &.	SÉDILLOT
CLERMONT (DE), *.	HAMELLE, O	PANHARD.	Sohier,
COUVREUR.	HETZEL, O. &.	Pierredon, &.	VAURY,
DARRASSE.	Heugel, O	PINGAULT, A.	VOELCKE
DENANT, &.	HEUZEY.	Ponnier, O. &.	WOLFF,
DESÉGLISE.	LACTIONIE () &		THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

ERNIERES

séance a été très animée, et les vaont offert beaucoup de résistance onsolident finalement, leur avance

	In the second	93.1	-		-
PRÉC. DERN. Tond60. 486 05 486 05 E bills. 487 75 487 75 trans. 316 1/4 516 1/4 in vue. 95 3/8 95 3/8 a Loan. 101 1/2 101 1/2	LouisetNash Michigan N-YC.etH.R OntWestern Pensylv. act	134 180 130 46 134 135	1/4 1/8 3/4 1/8 7/8	134 180 131 47 135 136	3/4 1/2 3/8 1/4 7/8
Loan, 101 1/2101 1/2 oreka, 108 1/4 108 1/4 oreka, 108 1/4 108 1/4 south, 66 1/2 66 , ref., 173 3/8 1/6 5/8 ldera, 227 1/2 230 , ldera, 227 1/2 230 , ldera, 181 3/8 181 3/4priv, 214 , 216 ,priv, 214 , 216 ,priv, 24 4 1/8 84 1/8 lriions, 29 7/8 29 7/8pat., 14 7/4 1/4 lllieent, 45 7/8 146 3/8	— Pacif Un.Pacif.act Wasbach com préf Am. Copper Anac.Copper Cal. et Hécla U Steel com. — priv Western act	123 185 18 47 75 44 630	3/4 1/4 1/4 1/8 3/8 7/8	122 186 18 47 76 45 625 50	5/8 7/8 1/3 5/8 3/8 3/8 7/8

Marché très brillant.

Learché a été très brillant aujourd'hui. L'aonce que la Banque d'Angleterre luit son taux d'escompte de 3 à 1/.0/0 était prévue. Elle n'en a pas n produit un très heureux effet. lus, la solution pacifique du conflit serbe, aujourd'hui officielle, a très blement impressionné le marché. ont les Consolidés qui se sont le plus is de ces bonnes nouvelles. Les d'Etats étrangers ont eu, également, rché très animé, et tous sont très Les chemins de fer américains ont nandés et ils se sont inscrits à des uru-dessus de la parité de New-York.

Le arché est excellent, et la plupart des leu enregistrent des plus-values. Les es'or sud-africaines sont fermes. Les naifères progressent légèrement.

PRÉC.	DERN.	PRÉC.	DERN. 30 7/8
ang. 23% 84 7/8 Terme. 83 ¹¹ / ₁₀ comptar. 97 1/4 Espag. 16 97 / Franc 356 93 1/4	85 1/8 83 11/16 97 // 97 // 94 1/2 Bri6 Gr. Trunk Illinois. Louisville Missouri Reading ord. In. Pac. new	148 1/2 135 1/2 43 1/2 69 1/4	20 3/8 149 1/2 137 3/4
- 31	ociete.	e and	n an

ra une nouvelle étape dans l'heureuse demander. Je suis certain que cela marq des cinquante millions que nous allons v prouverez le versement de la souscrip rale extraordinaire, J'espère que vous

4 HEURES DU MATIN

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché est soutenu New-York, 1° avril.

chemins ont été tous bien straités. Le re ne varie pas, mais les cuprifères pujours en hausse.

STOCK-EXCHANGE

Londres, 2 avril.

VALEURS MINIERES

	PRÉC.	DERN.		PRÉC. 2911/16	DERN. 30 7/
d'Etta: ang. 25% Terme. comptan. Espag. 16 Franc 356	84 7/8 83 ¹¹ / ₁₀ 97 1/4 97 ·/ 93 1/4	85 1/8 83 ¹¹ / ₁₆ 97 ·/· 97 ·/· 94 1/2	Missouri	19 3/4 148 1/2 135 1/2 43 1/2 69 1/4	20 3/ 149 1/ 137 3/ 44 1/ 69

May Consol.
Modderfont..
N. Primrose

- deep. Sim. a. Jack.

Treasury.... 8 44 1/4 44 1/4 Van Ryn.... Village M.R. Wolhuter....

84 3/4 85 1/4 Randfontein. 106 ./. 106 ./. Rand Mines. 10 1/2 10 5/8 Robins, Gold

Midland (pr) 32 4/4 62 4/2 Australien:
S. East. pr. 32 1/2 32 5/8 Gold. Horse. 6 3/4
Ch. Améric.
Atchisen ord 109 3/8 111 4/2 O.-Africa:
préf 106 1/2 106 1/2 Ashanti Gold 20/4 Canad. Pac. 475 3/8 178 ...
Ch. Milwank 12 4/4 52 4/2 Australien:
0 - Africa:
Gold Coast A 11/
Ch. Milwank 12 4/4 52 4/2 Australien:
0 - Africa:
0 - Africa:
0 - Africa:
0 - Amalgam 2 5/4

Ch. Milwauk 151 3/4 152 3/4 —Amalgam. 2 5/46 2/4/1

Denver préf. 88 ./. 88 ./. Wassau. 44 9/6

APRÈS LA CRISE

Le traité de commerce austro-serbe

conclue d'ici peu de temps. Aussi le gou-

douane frontière d'entreposer les importa-

ions de Serbie ou, si l'on demande le paye

ment immédiat des droits de douane de

leur appliquer les tarifs douaniers autono-

Cependant, si l'on aboutit à une conven-

nent basé sur la clause de la nation la plus

avorisée sera appliqué et profitera aux produits ayant bénéficié à la frontière des fa-

A LA CHAMBRE BELGE

Votes intéressants

La Chambre a voté l'ordre du jour Hy-mans, accepté par le ministre des colonies, en faveur d'une réduction des engagements

des travailleurs noirs au Congo, de l'aug-

mentation des salaires et du payemert en

La Chambre a adopté par 123 voix contre

LA SITUATION POLITIQUE EN ESPAGNE

Le cabinet Maura

Dans les cercles parlementaires, les im-

entuant avec les bruits de la crise propa-

par les principaux partisans du gouverne-

pressions pessimistes sont allées en s'ac-

8 l'ensemble de la loi limitant les heures

Bruxelles, 1er avril.

Madrid, 1ºr avril.

cilités jusque-là en vigueur.

de travail dans les mines.

tion provisoire avec la Serbie, un traite-

vernement a-t-il enjoint aux bureaux

nuniqué suivant :

nant à Madrid que cet après-midi, la question de confiance et la ratification des pouvoirs du cabinet ne seraient possibles que

On a remarqué que la Correspondencia attacha le grelot hier soir, et l'Epoca, tout en déclarant les bruits sans fondement, affirme que les oppositions devraient com-prendre que si M. Maura se retirait, fatigué des campagnes injustes dirigées contre lu ouvertement dans la presse des minorités, et surtout dans le Parlmnt, pour faire obstruction à ses principaux projets, sa re-traite tarderait encore quelques mois et que les libéraux ne succéderaient pas imnédiatement, mais que la politique actuell serait continuée par un autre cabinet conservateur, transparente allusion au gé-néral Azcarraga ou à M. Dato.

INFORMATIONS

Octroi de Paris

Le produit de l'octroi de Paris, pour le mois de mars dernier, présente une plus-value de 296.757 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 296.737 fr. par rapport aux recettes de mars 1908.

Le produit des trois mois écoulés de 1909 présente une plus-value de 279.303 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 277.911 fr. par rapport aux recettes de la période correspondante de 1908.

Le régime des mines

La commission des mines, réunie sous la présidence de M. Basly, a entendu la lecture, par M. Zévaès, de son rapport, sur la nationalisation des mines. Elle en a autorisé l'impression et a remis à sa prochaine séance l'adoption définitive du dispositif. La commission a désigné M. Janet comme rapporteur provisoire du projet de loi déposé par le gouvernement, sur le rachat des concessions des mines.

Messaggries Maritimes

Messageries Maritimes

On dit que malgré la crise générale dont ont souffert les entreprises de navigation, l'excédent les recottes d'exploitation s'élèvera pour l'anée écoulée à plus de neuf millions de francs. Déduction faite des sommes nécessaires pour serive des obligations, il restera un solde dis ponible d'environ sept millions sur l'emploi du-quel l'assemblée générale aura à statuer.

Chemins de fer départementaux

M. Barthou, ministre des travaux publics, a M. Barthou, ministre des travaux publics, à soumis, au conseil des ministres, à la signature du président de la République, et à l'approbation du conseil, un projet de loi concédant à la Compagnie des Chemins de fer départementaux l'exploitation du réseau des Chemins de fer de la Corse, dont la concession actuelle expire le 3 rse, dont la concession actuelle expire le 3 décembre prochain.

Le commerce du Royaume-Uni pendant les deux premiers mois de 1909 Pendant cette période, le montant des importations s'est élevé à 103,979,556 liv. st. contre 108,791,501 liv. st. en 1908, soit une diminution de 4,811,945 liv. st. pour l'année courante.

De même, les exportations ont subi une moinsvalue de 9,529,783 liv. st., passant de 66,357,281 livres sterling en 1908, à 56,827,498 liv. st. en 1909.

Enfin, les réexportations de produits étrangers et coloniaux présentent une hausse de 1 million 64.303 liv. st.

AU PALAIS

Les Sociétés étrangères en France

se Une société minière, constituée en France sous la forme anglaise, avec des capitaux en organiser partie français et portant sur des minière. en France, est en réalité une so été française. Telle est la decision que, sur laidoiries de M° Maurice Bernard, de Molè-es, Baudeuf et Desforges et conclusions con-rmes de M. le substitut Paul Motter, vient de ndre la première chambre du tribunal, présidée par M. Ditte. Le tribunal a, en conséquen ce, déclaré nulle la société ainsi formée. Les fondateurs de la société ont été condamnés à embourser aux actionnaires une partie du prix

A la Chambre

bat n'a pas de sanction. entrautre l'un ayant pour objet l'approbation d'une convention entre le ministère des colonies

et la Compagnie française des chemins de fer Puis l'on reprend la discussion du projet de loi portant suppression des conseils de guerre.

CRISE MINISTÉRIELLE EN GRÈCE

Le cabinet Théotokis a donné sa démis

Budapest, 1° avril. Le gouvernement hongrois publie le comsion. La Chambre s'est ajournée jusqu'à la « Un traité de commerce avec la Serbie formation d'un nouveau ministère. n'a pas encore été conclu, mais il y a bien des chances pour qu'une convention soit

La raison de la retraite du cabinet serait la démarche un peu tumultuaire des négociants d'Athènes et du Pirée auprès du roi Georges, afin de protester contre les irré gularités du service des douanes et pour de mander la révocation du directeur.

Après avoir reçu une délégation des commercants et pris connaissance de leurs griefs le roi ordonna une enquête.
Il semble que le gouvernement ait vu

dans cette enquête un manque de confiance et il a donné en conséquence sa démission Le roi a fait appeler M. Rhallys.

LA CRISE ORIENTALE

La reconnaissance de la Bulgarie Sofia, 1^{ee} avril. Le gouvernement bulgare a de nouveau insisté

auprès des puissances pour que son indépenance soit reconnue.

Il a exprimé le désir que cette reconnaissance se produise à l'occasion des fêtes de Pâques.

Les négociations austro-serbes

Belgrade, 1er avril. M. Milovanovitch, ministre des affaires étrangères, a fait hier une visite à chacun des mi-nistres étrangers accrédités à Sofia pour les reercier de l'intervention amicale des puissances mercier de l'interiore de la Serbie. en faveur de la Serbie. Belgrade, 1° avril.

Le compte Forgach a remis à midi à M. Miloanovitch la réponse du gouvernement austro-engrois, qui fait savoir qu'il a pris connaissance de la note serbe du 30 mars et exprime sa satisfaction au sujet de la reprise des rela-tions de bon vo'sinage entre les deux pays.

tions de bon volsinage entre les deux pays.

Le gouvernement austro-hongrois déclare en outre que les nouvelles négociations en vue de la conclusion d'une traité de commerce peuvent être entamées immédiatement.

Her toute sauson.

Parmi les nees françaises, Marseille — en nouveau Fes marqué — tient toujours le premier ra; le Havre, Bordeaux, Lyon et Nantes figit au nombre des plus prosmentis officiellement par les ministres et ment, disant qu'en tout cas le roi ne reve-

Comptoir National d'Escompte de Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 1" AVRIL 1909

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE

L'assemblée est ouverte à 4 heures, sous pères de nos agences et ont droit à une mention particulière. Nice, Rouen, Montpellier, Reims maintiennent et améliorent leurs réa présidence de M. Alexis Rostand, président du conseil d'administration, qui constate que 113.857 actions sont présentes ou

représentées. M. Labrousse est nommé secrétaire de

donne lecture du rapport du istration. conseil d'ad

RAPPORT D CONSEIL D'ADMINISTRATION

l'année dont nous allons vous votre conseil d'administration a Au cours d endre comp déjà fait part, lors de votre du décès de notre vice-prési ter Thiébaut, survenu en janvier dent, M. Vic.

Notre président, M. Emile Mercet, n'avait pu assister à votre assemblée générale, retenu loin de nous par une douloureuse maladie dont il ne devait pas se relever.

Sa mort nous laisse de profonds et unant mes regrets auxquels, nous en sommes certains, vous vous associerez pleinement.

Vous avez pu apprécier les services que M. Mercet a rendus à notre établissement. Membre du conseil d'administration lors de la reconstitution, son expérience éprouvée des afl'affabilité et l'élévation de son caractère, se sentiments traditionnels d'honorabilité, le dési gnèrent tout naturellement pour succéder à no-tre regrétié fondateur, M. Denormandie.

Sous la présidence de M. Mercet, la prospérité du Comptoir n'a cessé d'augmenter et le meil-leur éloge à rendre ici à sa mémoire se trouve

dans les comptes rendus des derniers exercices qui constatent la situation toujours grandissante de notre établissement.

Peu de semaines après la mort de notre président, nous avons eu à déplorer la perte de M. Ludovic de Sinçay, qui était également attaché au Comptoir depuis vingt années; d'abord comme membre de la commission de contrôle, puis comme administrateur.

M. de Sinçay armait notre établissement, dont

M. de Sinçay a mait notre établissement, dont il suivait assidument comme membre du comité de direction, les opérations journalières jusqu'au moment où le souci de sa santé l'obligea à s'éloigner de Paris. Sa collaboration nous a touours été précieuse et nous perdons en lui un

ami sûr et dévoué. Nous vous indiquerons plus loin les mesure que nous avons prises pour combler les vides lans notre conseil, et nous demanderons votre atification au choix des administrateurs que ous avons désignés provisoirement en vertu des isposition des statuts.

Les résultats de l'exercice 1908 sont satisfai-Cependant les opérations traitées au cours de cette année se sont ressenties de la dépression qui s'est produite à la suite du trouble survenu, vers la fin de 1907, sur plusieurs grands marchés de l'étranger et dont nous vous avons

éjà entretenus dans notre rapport de l'année Le ralentissement du mouvement commercial industriel de l'étranger a eu une répercus ion inévitable sur les affaires de notre pays pien que la France, qui n'avait pas participe aux excès commis pendant la période d'acti-vité exagérée, ait pu traverser indemne la phase publée dont plusieurs autres grands centres

mmerciaux ont eu à souffrir. La cessation presque complète des commanles de l'étranger, la baisse accentuée d'un grand ombre de matières premières. la stagnation des emandes d'objets fabriqués succédant à une période de production intense, ne pouvaient manquer, en réduisant l'importance des besoins de l'industrie et du commerce, de rendre plus difficile et moins avantageux l'emploi des capi-

Cet état de choses s'est encore accentué vers M. Georges Berry critique la gestion actuel-de l'Opéra et M. Doumergue lui répond. Le politique extérieure

Nos efforts pour élargir le carcle de nos af-faires et pour agrandir notre clientèle ne se

Vous le constaterez en comparant le total de aotre situation au 31 décembre 1908, s'élevant à 1.301 millions, au chiffre de l'année précédente

qui n'atteignait que 1.224 millions. Les dépôts effectués dans nos caisses en couptes de chèques et d'escompte, comptes courais créditeurs et bons à échéance fixe se soi accrus de 93 millions et s'élèvent à 975

ilons, contre 882 millions à la fin de 1907. L' mouvement des caisses, des comptes de L'mouvement des caisses, des compres de chètes et du portefeuille marquent une diminutit, résultat naturel du ralentissement des affais et de l'importance moindre des concourifinanciers requis par les places étrangères il convient de rappeler capendant que les clires atteints pendant l'année 1907 — exceptiogellement active — ont été les plus deutés pour avons enregistrés

liards 824 m ns en 1907.

Le fléchis ent des entrées en portefeuille provient excluement de la réduction des rémises à l'étrère. Les opérations d'escompte qui constituent partie la plus essentielle de notre activités; sont maintenues. Nous mettons toujours a disposition de notre clientèle de plus en la étendue, toutes les facilités susceptibles d'avoriser le mouvement commercial et la area d'exportation de la France. nercial et ls ares d'exportation de la France. Nous avons jert ,au cours du dernier exer-A Paris, no avons établi deux nouveaux

bureaux : ave de Villiers et place Maubert.

Dans la beue, nous avons établi une agence à Chole-Roi.

Dans les détements, nous avons créé des agences à La helle et à Nevers ; des sousagences et bulx à Brioude, Ganges, Laval, Longwy, Lune, Marmande, Morlaix, Saintes et le Vige

A Lyon et touen, nous avons ouvert de neuvenux bure de guardier.

nouveaux bure de quartier Nos ancienn gences continuent à nous don-

ner toute satis on.

Reims maintiement et améliorent leurs re-sultats favorables.

L'agence de Londres, malgré l'abaissement du taux de l'argent pendant une grande partie de l'année, a su maintenir l'apport de bénéfices auquel elle nous a habitués. Cette agence avait installé dans l'enceinte de l'Exposition franco-britannique un pavillon où les exposants fran-çais ont trouvé toutes facilités pour leurs opé-rations impralières

Les agences d'outre-mer, à Bombay et en Australie, continuent à rendre des services au commerce français dans ces contrées, et ont présenté des inventaires honorables. Celles d'Egypte, travaillant dans un pays qui ne s'est pas encore complètement remis de la crise aiguë de l'année précédente, n'ont pu, tout en réalisant des profits, que limiter prudemment

La situation de nos agences de Madagascar est normale et leur exploitation a produit des résultats sensiblement égaux à ceux de l'année dernière. Nous avons ajouté au groupe déjà. nombreux d'agences dans ces parages un nou-veau bureau à Nossi-Bé.

Notre représentation à New-York nous a ren-du, comme dans le passé, d'utiles services. Nos rapports ave cles Banques coloniales rançaises dont le Comptoir est le correspon-

dant officiel, continuent à être excellents.

Dans le courant de l'année 1908, nous avons pu terminer le raccordement de la partie re-construite de l'immeuble de la rue Bergère avec construite de l'immeuble de la rue Bergere avec les constructions déjà existantes. Nous sommes heureux de constater que, par la réunion de shalls (caisses, salles de titres et guichets destinés au public), nos clients trouvent la commodité et la rapidité de l'expédition de leurs affaires. En même temps, les aménagements nouveaux donnent, à profusion, l'air et la lumière à notre personnel.

umière à notre personnel.

Nous avons vris part aux principales opérations traitées sur le marché de Paris en 1908.

Parmi les affaires intéressant des entreprises Parmi les affaires intéressant des entreprises françaises, auxquelles nous réservons toujo rs notre préférence, nous citerons la souscruption aux obligations 4 0/0 de la Compagnie générale des Voitures à Paris, le placement d'obligations communales du Crédit foncier de France, de la Compagnie générale française de Tramways, de la Compagnie générale de Distribution d'énergie électrique, de la Compagnie Thomson-Houston, l'augmentation du capital de la Compagnie générale transatlantique et de la Compagnie générale parisienne de Tramways (Tramagnie générale parisienne de Tramways (Tram-

Nous avons également prêté le concours de nos guichets au placement de l'emprunt tuni-sien 3 0/0 et de tilres émis par des gouvernenents ou des Sociétés étrangeres, notamment de l'emprunt chinois de 1908, des obligations des hemins de ier nationaux du Mexique garanes par le gouvernement mexicam, des oungaions du chemin de lar du Nord-Donetz garan-

les par le gouvernement russe, etc. Nous avons traite directement avec la Banque hypothecaire du royaume de Danemark, stitution gouvernemental, pour une serie de ses obligations 4 0/0.

Nos anciennes et excellentes relations avec le Crean toncier egyptien ont eu une nouvelle consecration par motre intervention dans l'eussion a une série d'obligations 4 0/0 de cette

sucrete. Nous avons également pris une part active dans le placement d'obligations 4 0/0 de la Land Bank of Egypt (Banque l'oncière), opération qui avant pour objet de procurer à l'E-gypte un surcroit de capitaux dont ce pays avait besoin au lendemain d'une crise serieuse. Notre activite s'est exercee, comme vus le voyez, sur un grand nombre de valeurs de toutes provenances et de natures diverses.

Nous tenons, a roceasion de ce rapport, à nendre un nouveau temoignage de satis-laction à notre personnel dont vous connaissez attachement à notre établissement et qui, par on travail et son dévouement, contribue à la

prosperité du Comptoir. yous savez avec quelle sollicitude votre conseil veille au bien-être de nos collaborateurs de tous orares, et ous ousv êtes associés, plusieurs iois deja, aux mesures que nous avons prises

Nous avons accordé cette année de nouvelles importantes subventions aux caisses de nos

La caisse de retraite et de prévoyance, admiistree par des représentants choisis par ses nembres, est alimentée par des cotisation evées sur les appointements. Nous la dotons jujourd'hui d'une subvention égale à l'ensemle de aes cotisations et le capital, déjà très onsidérable, appartenat à cette caisse, permet l'assurer des pensions hnorables à nos agents tigués par la vieillesse, ou à leurs survivants. L'Association amicale de secours et la Caisse nutuelle des dames ont également bénéficié l'allocations bienveillantes.

En dehors des subventions accordées à ces sociétés mutuelles, nous assumons tous les ans les charges importantes pour assurer ou ané elevés ne nons ayons enregistrés.

En 18, le mouvement des caisses à été de :
Entré : 27 milliards 559 millions contre, en 1907, 28 milliards 675 millions.

Sortie 27 milliards 496 millions contre, en 1907, 28 milliards 649 millions.

Les coptes de chèques et d'escompte ont eu, en 1908, m. vement de :
Entré : 283 millions.

Sortie : milliards 749 millions contre, en 1907, 8 m. vement de :
1908, m. vement de :
1909, m. vement de :
1907, 8 m. vement de :
1907, 8 m. vement de :
1908, m. vement de :
1909, m. vement de :
1909, m. vement de :
1907, 8 m. vement de :
1907, 8 m. vement de :
1908, m. vement de :
1909, m. vement de :
1907, 8 m. vement de :
1908, m. vement de :
1909, m. vement de ceux de

préciée par la collectivité de noure personnel.

A la suite du décès de noure regretté président, M. Mercet, votre conseil d'administration a appelé à la présidence, notre directeur général, M. Alexis Rostand, qui remplissait déjà les fonctions de vice-président depuis le début de l'année 1908.

vous connaissez les services éminents rendus par M. Alexis Rostand à notre établissement, auquel il appartient depuis plus de quarante ans et vous estimerez, comme nous, que la présidence ne pouvait être placée entre les mains d'une personnalité plus qualifiée.

La direction reste confiée à MM, Emile Ull-

La direction reste confiée à MM. Emile Ullmann et Paul Boyer.
M. Ulkmann, attaché également depuis de longues années au comptoir, a été désigné pour succeder à M. Alexis Rostand comme vice-président du conseil d'administration, dont il faisait déjà partie. Vous savez la valeur professionnelle de M. Ulmann et la situation hautement autorisée qu'il a acquise dans le monde financier.

Pour combler les vides qui se sont produits dans le conseil, nous avons — en usant de la

ident

DIRECTION M_ULLMANN (Émile), O. &, Vice-Président, Directeur. M. Boyer (Paul), &, Directeur, Administrateur.

c, 桑. gl, O. 桑. -DEGASCHES. 0. 桑 0. \$

DÉPÊCHES

faculté prévue par l'article 18 des statuts — désigné M. Paul Boyer pour le poste d'administrateur laissé vacant par la mort de M. Mercet. Les qualités si distinguées dont M. Paul Boyer a fait preuve dans ses fonctions de directeur nous ont paru rendre particulièrement utile sa collaboration aux travaux du conseil.

Pour remplacer M. Ludovic de Sinçay, nous avons fait choix de M. Robert Jameson, associé de l'honorable Maison Hottinguer et Cie, dont vous connaissez la haute situation et avec laquelle le Comptoir entretient des rapports forts anciens et des plus amicaux.

L'expérience professionnelle de M. Jameson apporte à votre conseil un précieux concours.

L'expérience professionnelle de M. Jameson apporte à votre conseil un précieux concours. Nous soumettons la nomination de MM. Boyer et Jameson à votre ratification.

Le mandat de MM. J. Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, administrafeurs, étant arrivé à son terme, nous vous proposons leur, réélection L'un de vos commissaires, M. Blondeau, ancien contrôleur de l'administration de l'armée, est décéde avant d'avoir pu accomplir la mission

decede avant d'avoir pu accompni la masser dont vous l'avez chargé. M. Blondeau, dans l'exercice de son mandat, a toujours fait preuve de soins dévoués à vos in-térêts. Nous rendons un hommage sympathique

à sa mémoire.

Vous aurez à pourvoir à son remplacement.

Sous déduction de tous frais, taxes et charges, et après de très importants amortissements, les résultats de l'exercice 1908 permettent, comme ceux de 1907, une répartition de 30 francs par action. Vous avez touché, le 31 janvier, l'acompte ha

vous avez touche, le 31 janvier, accompte bituel de 12 fr. 50.

Si vous voulez bien sanctionner, par votre vote, les comptes que nous vous soumettons, nous vous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 17 fr. 50, sous déduction des impôts résultant des leis de finances

Les parts de fondateur recevront, sous une déduction analogue, 2 fr. 8521, et nous reporterons à nouveau 1.127.175 fr. 34, au crédit du compres des autopropages.

compte des actionnaires.

Après vous avoir rendu compte des résultats de l'exercice 1908, nous croyons utile de vous entretenir des perspectives d'avenir. Le début de l'année 1909, a été marqué pa

Le début de l'année 1909, a été marqué par l'émission de l'Emprunt Russe 4 1/2 0/0, destiné en grande partie au remboursement de Bons au Trésor créées en 1904. Cette importante opération à laquelle le Comptoir, de concert avec tous les autres établissements, a pris une part active, a rencontré, auprès du public, la même faveur que les précédentes émissions du Gouvernement impérial russe.

La concentration des fonds qui a suivi cette souscription, s'ajoutant à d'autres causes que nous avons déjà indiquées dans ce rapport, a déterminé une abondance de capitaux presque sans précédent et un abaissement sensible du lover

précédent et un abaissement sensible du loyer de l'argent. Nous nous plaisons à penser que, d'après une expérience qui s'est souvent vérifiée, cette plé thore de capitaux, dont l'effet n'est pas limité à la France, est l'indice précurseur d'une repri générale de l'activité commerciale et industriel En vue d'être préparé à cette reprise, votr onseil considère qu'il est dans l'intérêt de notr établissement, de porter le capital social à 200 millions de francs, suivant l'autorisation résultant d'une décision de votre assemblée générale extraordinaire du 26 avril 1900.

Cette décision ne nous est pas inspirée par des besoins immédiats de nos affaires auxquelles nos fonds actuels suffisent. Mais nous devons nous préoccuper de maintenir une proportion j dicieuse entre nos ressources sociales propres les exigences d'un mouvement à affaires de plu en plus étendu, afin d'être toujours en mesur d'offrir au commerce et à l'industrie, les facilité

L'augmentation du capital social nous permet-tra de nous maintenir plus facilement dans la proportion prescrite par nos statuts, entre ce capital et le montant du rassif, mais vous ap-precierez qu'il conviendrait de modifier cette disposition statutaire, qui ne répond plus à la statutaire de la statutaire de notre établissement et dont l'applica

de déciner les dépôts qui pourraient nous être effectués au dela de la limite prévue.

Nous vous convoquerons ultérieurement en assemblée générale extraordinaire, afin de vous soumettre une proposition visant une modification de l'article 4, et nous profiterons de cette occasion pour vous demander la modification de l'article 4, et nous profiterons de cette occasion pour vous demander la modification de l'article 4, et nous profiterons de cette occasion pour vous demander la modification de l'article de la modification de la modification de l'article de la modification de la modificati occasion pour vous demander la modification de certains autres articles de nos statuts, auxquels expérience nous a démontré qu'il est nécessare

l'expérience nous a démontre qu'il est nécessaire d'apportez des corrections.

Pour justifier les considérations qui militent en faveur de la décision prise par votre conseil, il suffit de replacer sous vos yeux la situation du Comptoir, en 1900, avant la dernière augmentation de notre capital et de la comparer à la situation actuelle, pour que vous vous rendiez compte des progrès considérables que notre établissement a réalisés au moven des 50 millions. blissement a réalisés au moyen des 50 millions qui sont venus s'ajouter à ce moment à notre fonds social — progrès que nous n'eussions sans fonds social — progrès que nous n'eussions sans doute pas atteints sans ce complément de res

En effet, l'ensemble de nos affaires a presque doublé pendant cette rériode de neuf années. Nos comptes de chèques et comptes d'es-compte ont monté, de 273 millions fin 1899, à 571 millions fin 1908.

lions fin 1908.

Nos comptes courants créditeurs ont passé de 163 millions à 343 millions.

Le chiffre de nos acceptations s'élève à 126 millions contre 95 millions fin 1899.

L'ensemble du bilan se totalise par 1.301 millions, contre 719 millions fin 1899.

Pendant la même période nos répartitions de profits annuels ont progressé de 6 millions à plus de 10 millions de francs.

Nos réserves, qui atteignaient 9 millions de francs, dépassent, après l'exercice 1908, le chiffre de 21 millions.

Ces réserves sont antièrement l'exitérement l'exitér

de 21 millions.

Ces réserves sont entièrement liquides.

Le développement de nos affairés, dont vous avez ou suivre la progression par nos rapports annuels, mais dont l'étendue ressort mieux de la comparaison des années 1899 et 1908, a été réalisé grâce à l'extension donnée à notre réseau d'agences, qui ont passé, en neuf années :

A Paris et hanlieue

notre intention est d'offrir les actions nouvelles en souscription, cans le courant du mois d'avril, ar prix de 650 francs.

Les actions nouvelles seront assimilées aux titres actuellement existants pour les résultats de l'exercice 1909 en cours, le montant nécessaire pour égaliser la jouissance des actions nouvelles devant être prélevé sur la prime de 150 fr. comprise dans le prix de souscription.

Le solde de cette prime, déduction faite des frais de l'opération, sera ajouté à nos réserves.

Le droit de préférence pourra être exercé à titre irréductible, dans la proportion d'une action nouvelle pour trois actions anciennes, et à titre réductible sur la quantité pouvant rester disponible, ces demandes éventuelles étant reçues, à l'exclusion de loutes souscriptions émanant de tiers, non actionnaires.

Le prospecus qui sera publié vous renseignera sur les conditions, les termes de versements et les dates de l'opération projetée.

RAPPORT DE LA COMMISSION DIE CONTROLE

M. Martin donne lecture du rapport de la commission de contrôle.

Nous sommes heureux de vous dire que l'exer-cice 1908 a été favorable aux affaires de votre

Le loyer de l'argent a été cependant, au cours Le loyer de l'argent a été cependant, au cours de cette année, moins rémunérateur que pendant l'exercice précédent; mais, grâce à l'activité déployée dans les services de banque proprement dits et grâce aussi à la part importante prise par le Comptoir aux principales affaires financières effectuées en 1908, les bénéfices acquis justifient largement le maintien du dividende au même chiffre que l'an dernier.

Considérée dans son ensemble, la situation du Comptoir est très satisfaisente. Les principaux chapitres du bilan sont en nouvelle augmentation; les moyens d'action de la Société se développent par la création d'agences à Paris et en province ; l'outillage, avez pu en récentes ins

intérieurs se perfectionnent juger vous-mêmes en visitar tallations du siège social.

Nous ne croyons pas être clarant devant vous que l'ave udents en dé offre des perspectives très encourageantes pectives très encourageantes per sont intéressés à la prospérité Comptoir Na

lons sont dus à l'activité de la à sa préoccupation constante sorerie dans des conditions p us vous signa ction et auss rassurer la tré res à garantin la plus entière sécurité à la dentèle de votre maison. Cette ligne de conditte se révèle à nous périodiquement par les situations mensueles qui sont publiées et par les états de tréso erie dressés chaque semaine avec le soin que ious vous avons maintes fois signalé.

Naus avons suivi d'une façon permanente les opérations de l'exercice et nous avons constate qu'elles étaient conformes aux statuts. Nous avons pris connaissance des proces-verbaux du conseil d'administration ainsi que du résumé des travaux du comité de direction. Nous avons assisté fréquemment aux séances du conseil et, régulièrement, à celles dans lesquelles la si-tuation mensuelle est arrêtée. Nos investigations ont porté sur les diverses

parties de l'établissement et, spécialement, sur la caisse-espèces et sur les services des titres. Ccs opérations nous ont toujours donné pleine satisfaction. Nous trouvons ici l'occasion de reconnaître devant vous le dévouement et l'exac-

titude du personnel de la Société Vous remarquerez, en lisant le bilan, la progression des principaux chapitres. Voici, à ce propos, quelques courtes indications:

Le portefeuille se présente avec 637.204.321
francs 65; les valeurs qui le composent sont de
nature saine avec une bonne division de risques. Nous avons suivies avec beaucoup de soin ainsi que le prouve le chiffre du contentieux qui ne présente qu'un montant très réduit rela-tivement au nombre considérable et à l'importance des affaires qui alimentent ce comparti-

Lés reports, 64.708.023 fr. 25, sont consentis sur des valeurs très variées, de négociation cou-

Le montant des rentes, obligations et valeurs diverses est de 8.251.081 fr. 93, en diminution de près de 6 millions de francs sur l'an dernier. Ce chapitre comprend, comme précédem-ment, un grand nombre de titres, notamment des actions de banques de premier ordre et, pour un montant important, les valeurs de pla-cement, obligations Ville de Paris, Crédit Fon-cier, etc., que votre établissement doit détenir our pouvoir servir immédiatement les deman-

Les participations financières, également très divisées, figurent pour 9.623.095 fr. 50 contre 10.880.811 fr. 65 au bilan de l'exercice précédent. Nous avons examiné d'une façon particulière les comptes courants débiteurs 45.881.462 fr. 86, qui comprenent, comme d'habitude, des crédits passagers consentis à de nombreux clients francale departique de la company de la comp cals dans l'industrie et dans le commerce tant

cals dans l'industrie et dans le commerce tant intérieur que d'exportation, ainsi qu'à des correspondants de l'étranger.

Ces comptes, ainsi que les comptes débiteurs par acceptations, sont constamment suivis et ont été, tout récemment encore, l'objet d'une révision générale à laquelle nous avons pris part et qui a tait ressortir la nature parfaitement saine des engagements aine des engagements.

Les avances garanties, 121.806.435 fr. 23, se subdivisent en avances sur documents et mar-chandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers, et avances sur valeurs françaises et étrangères; ces opérations sont également surveillées par les services spéciaux t par nous-mêmes.

Au passif, les comptes de chèques et compte Au passif, les comptes de cheques et comptes d'escomple figurent pour 571.733.838 fr. 02, contre 507.640.021 fr. 92, soit une augmentation de 64.093.816 fr. 10. Les comptes courants créditeurs figurent pour 343.248.119 fr. 32 contre 313.007.144 fr. 71. soit en augmentation de 30.240.974 fr. 61. Le développement de ces deux chapitres confirme les indications favorables que nous vous donnions au début de ce rapjort. Les acceptations ressortent enfin au passif

Les acceptations ressortent enfin au pissif pour 126.020.168 fr. 21.

Le compte de profits et pertes a été établ avec toute la prudence désirable. Les réserve portées au bilan sont liqui des, et les frais e premier établissement, nécessités par l'expasion progressive des services de la Société, ent entièrement couverts.

progressive des services de la Société, snt entièrement couverts.

Léduction faite des impôts, des chages de toule nature et d'importants amortissements et sente un solde bénéficiaire de 10,264.95 fr. 52.

Nour vous engageons, messieurs, pprouver les comptes tels qu'ils vous sont présaités.

National d'Escompte a été douloreusement éprouvé : tout d'abord par le décès e son présaites.

National d'Escompte a été douloreusement sident, M. Emîle Mercet, l'un des foilaleurs de votre Société. Nous tenons à réndi un hommage ému, à l'infatigable dévourissi, à l'expérience consommée que M. Me. avait mis au service de la Société.

Nous avons eu aussi à déplorer, perte de M. Ludovic de Sirvices de la Société.

Nous avons eu aussi à déplorer perte de M. Ludovic de Sinçay, membre du deseil d'administration, ancien membre de la mission de contrôle, prématurément enlevé d'affection des

siens.

Nous joignons nos profonds grets à ceux qui viennent d'être exprimés devit vous.

En remplacement de M. Merce le conseil a appelé à la présidence M. Alexi Rostand, qui se trouvait tout désigné aux sirages de ses collègues. Témoins des éminent services qu'il rend à la Société depuis tant innées, nous ne pouvons que nous féliciter hiement de ce choix si justifié à tous égards.

Aux termes des statuls, M. orges Martin dat; nous vous rappelons qu'il erécligible.

Georges Martin, Guve Robert.

Philippe Difflen.

RAPPORT DES COMMINAIRES

RAPPORT DES COMMIAIRES

M. Dieterlen donne lecture crapport des commissaires sur les comptese l'exercice 1908, rapport que la *Vie Fincière* a pu-blié, avec le bilan, dans son méro du 15

ALIOCUTION DE M. LE PISIDENT Je veux ajouter quelques me au rapport qui vient de vous être lu. J'appelle votre attention sur le passage contre nous, une des plates-formes è qui vise les frais de premier établissement.

Lorsque mes affectionnés collaborateurs sons de la politique. La question de l'in et moi avons été appelés à refaire cette sur le revenu est devenue une questio maison, nous nous sommes heurtés à des maison, nous nous sommes heurtés à des sentiellement politique, nous ne pou difficultés nombreuses et considérables. Il donc pas la traiter ici. Je suis persuade est inutile de les rappeler ici, car revenir sur le passé est stérile si ce n'est pour en

tirer des enseignements. Il en est une pourtant dont il convient de

parler : Le Comptoir ancien ne possédait que trois agences en France et aucun bureau de quartier à Paris et dans la banlieue, alors que d'autres établissements de crédit disposaient de très nombreux guichets. Nous nous sommes rendu compte immé-

diatement de la gravité de cette lacune. Elle constituait, en effet, deux causes de grande infériorité.

En premier lieu, il manquait au Comptoir l'apport régulier et en quelque manière automatique, des benéfices professionnels apportés à nos confrères par leurs agences. D'autre part, lorsqu'une grande émission était effectuée en France, le Comptoir ne pouvait recueillir qu'un chiffre limité de souscriptions, puisqu'il en était réduit à un seul guichet à Paris et à trois guichets en province — soit, en tout quatre, — tandis que les autres sociétés de crédit se présentaient avec les titres souscrits dans 300, 400 ou 500 guichets différents.

C'est pourquoi, depuis 20 ans, nous nous sommes attachés à constituer cet outillage que nous considérions comme de première nécessité, et pour lequel nos confrères avaient sur nous une grande avance.

Quand nous disons « créer une agence ou ouvrir un bureau de quartier », ces expressions n'éveillent peut-être dans votre esprit qu'un intérêt très relatif.

Pour nous, c'est d'abord la préoccupation du choix d'un bon agent, chose, malgré tout, difficile à trouver.

C'est aussi, et surtout, des frais d'aménagement, quelquefois de reconstruction, pour installer nos services, et aussi un an, deux ans, quelquefois, de ce qu'on appelle la période de mise en train. D'abord, les frais ne sont pas couverts, puis, ils le sont a moitié ; après cela en entier ; et enfin arrive le moment où l'on commence à récolter les fruits d'une laborieuse semence.

Plusieurs fois dans nos rapports, nous avons fait allusion au programme que nous nous étions tracé, et aussi à la persévérance avec laquelle nous en poursuivions 'exécution.

Eh bien, messieurs, je vous donne aujourd'hui l'explication d'une partie de ce pro-gramme en vous faisant le présent exposé. C'est, qu'en effet, mous avons eu à cœur de couvrir peu à peu ces dépenses considé rables et successives que nous avons expo-sées depuis 20 ans pour le réaliser.

Aujourd'hui, notre outillage représente 51 guichets à Paris, 150 guichets au moins en province, sans compter les agences nouvelles que nous avons fondées dans les colonies et à l'étranger. Chaque année, nous nous sommes appli-

qués à amortir une partie de ces frais, et

permettez-moi de vous dire bien cordiale

ment que nous y avons quelque mérite, puisque nous le faisions sans jamais nous en prévaloir vistà-vis de vous. Aujourd'hui, messieurs, cette période d'efforts silencieux est terminée ; tous les frais le premier établissement des agences et

bureaux de quartier fonctionnant au monent présent sont couverts. Votre société est dans une situation ab lument libre, dégagée, libérée de tout poid Je n'ai pas besoin de faire ressortir à de

hommes d'affaires, et à des actionnaire avertis comme vous, que ce fait marqu une heure particulière de son existence, et permettez-moi de le dire, une heure heueuse. (Assentiment unanime.) Je donnerai la parole à ceux d'entre vous qui désireraient la prendre pour soumettre

ine observation ou poser une question comolémentaire. Un actionnaire. — Je désire parler d'une question d'actualité et demander quelle est la somme de discrétion que l'on peut avoi

en ce qui concerne l'impôt sur le revenu. irs, vous avez des coffres-forts de tinés à l'industrie et au commerce : ces co fres-forts sont fort lucratifs, si j'en cro les directeurs eux-mêmes, car il suffit d'un année pour faire la totalité de l'installation e restant est du bénéfice pour vous, mai cela ne se comprend qu'autant qu'on peu irer parti des valeurs qui y sont déposées Autrefois nous avions des auxiliaire dans les agents de change, qui lorsqu'il étaient appelés en justice, se retranchaien derrière le secret professionnel, mais à l'heure actuelle ils n'agiront plus de même. leur qualité d'officiers ministériels les en empêchera.

or, vous avez à Londres un moyen d'arranger tout cea : vous avez là un établissement superbe, qui se trouve en face de la Banque d'Angleterre : pourquoi n'en faites-vous pas une société en commandite, 'ont les actions seraient chez vous et de cette facen, vous pourriez faire toucher les coufaçon, vous pourriez faire toucher les coupons sans difficulté : vous avez là un moyen tout trouvé de tourner la loi. J'ai donné le même conseil déjà à la Société Générale, au Crédit Lyonnais, et à d'autres établissements de ce genre. Si vous déposez les titres dans vos cof-

fres-forts en France, ces titres seront frappés de droits exorbitants. Autant les mettre en dépôt chez vous : je vous indique une manière très simple de trancher la diffi-

Si je me permets de faire ces observa-tions, c'est parce que les organes les plus considérables de la presse, ont engagé leurs lecteurs à se défendre contre la loi : le Temps lui-même, par l'organe de M. Man-chez, le dispit encore dernièrement. chez, le disait encore dernièrement : l'Eco-nomiste Français a donné les mêmes

Que voulez-vous, si l'Etat veut nous rui-ner, il me semble que nous avons bien le droit de nous défendre.

M. le président. — Ce que l'honorable ac-ionnaire vient de dire est tout simplement nondaire vient de dire est tout simplement une tentative pour nous amener à parler de l'impôt sur le revenu. Or vous apprécierez avec nous combien il nous est difficile de raiter un sujet aussi délicat. (Applaudisse-

Nous sommes la en dehors de notre Nous sommes là en dehors de notre affaire : les établissements sont attaqués souvent, il faut blen le dire, avec une notion tout à fait imparfaite, une ignorance déconcertante des services qu'ils rendent.

Or, une des principales attaques portées

je serai l'interprète de l'unanimité de tionnaires en disant qu'il nous est im ble de discuter la façon d'enlever des au Trésor par le moyen de nos age Les choses ainsi présentées ne sont pa ceptables. (Applaudissements.)

LES RESOLUTIONS

Aucun actionnaire ne demandant la cole, M. le président met aux voix le solutions suivantes, qui sont adopté l'unanimité.

Première résolution L'assemblée générale, après avoir enten-rapport du conseil d'administration, ceux mission de contrôle et des commissair prouve les comptes de l'exercice 1908, tels viennent d'être présentés et détaillés, et en conséquence, à la somme de 10.264.97or le solde créditeur du compte de profits e= Deuxième résolution

L'assemblée générale fixe la répartition l'exercice 1908, à 30 francs par action. Un acompte de 12 fr. 50 ayant ébé dis 31 janvier dernier, le solde, soit 17 fr action, sera payé, à partir du 31 ju chain, sous déduction des impôts établ

La répartition de 2 fr. 8521 par part

dateur, pour le même exercice, sera sous déduction des impôts, à partir de date, du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbacomptes de l'exercice 1908, montant & francs 12, est ajouté au solde non réti exercices précédents s'élevant à 659.1¢r. ce qui portera à 1.127.175 fr. 34 le on

Troisième résolution L'assemblée réélit MM. J. Charles-Ex, lixte-Carraby et Albert de Fischer, agnis

eporté à nouveau.

eurs sortants et rééligibles. Elle ratifie la nomination, comme du conseil d'administration, de M. Par Bo n remplacement de M. Emile Mercet, t de Robert Jameson, en remplacement de l vic de Sinçay, administrateurs décédés. Elle donne quitus de leur gestion le Emile Mercet et Ludovic de Sinçay, dr

Quatrième résolution L'assemblée réélit M. Georges Marth, bre sortant et rééligible de la commission manente de contrôle.

Cinquième résolution L'assemblée nomme commissaire de pour remplacer M. Blondeau, décédé, Girod, secrétaire général de la L Elle réélit MM. Bourgeois et Dieten.

nissaires des comptes, à l'effet de pent rapport sur les comptes de l'exercice dentendu qu'en cas de décès, démissi pêchement d'un ou de deux d'entreux quelque cause que ce soit, le raprit être présenté par deux commissaire o ar un seul. Elle fixe la rémunération des con

Sixième résolution L'assemblée générale, en conformilé ticle 40 de la loi du 24 juillet 1867, do tant que de besoin, à MM. les adminis toutes les autorisations nécessaires de ou de conserver un intérêt direct ou sn dans toutes opérations faites ou à fair uc

ou pour le Comptoir. M. le président. - Messieurs,

Situation hebdomadaire de la Banqu

PARIS ET SUCCURSALES,

6	SU	President 1 1 m		THE REPORT OF	100
0	ir	Encaisse de la Banque :		8.601 682.	0.
		Argent		890 114.	36
e	S-			4 491.797.	
0	f-	Effets échus hier à recevoi	r à		8
Di	S	00 1041	1	231.653 1	11
n	e	Effets sur Par Effets sur l	18 E-	~01.003 1	D
n	,	Portefeuille) tranger			
ui	S	de Paris. Effets du Trés	sor		40
u	t	remis à l'e	3D-	51.1	9
S	.	Portefeuille Effets sur place des suc-	e.	446.364.6	2
e	S	des suc- Effets du Trés	or		18
1	3	cursales. remis à l'e caissement.		231.2	41
n	t	A valices sur lingota of ma	_ 1		3
3	1			622.00	H
e.		avarces sur lingots et moi	n-		
en		Av. sur titres à Paris. Av. sur titr. dans les succur vanc. a l'Atat (Loi du 9 jui	::	151 585.90	20
		AV. sur titr. dans les succur	8.	358 487 63	3
r-		1857; Convention du 29 mar	n		1
9-	1	1875; Loi du 13 juin 18	8		10
a		1875; Loi du 13 juin 18 prevogée et Loi du 17 no vembra- 7 decembre 1897).	1-1	120 000 000	13
3-		Rentes de la réserve :		180 000 00	t
t				10 000 00	C
e	1	Rentes disposibles		2 980 75	0
1-	11	Ex-banques département . dentes disponibles . denter immobilisées (Loi d. 9 inim 1857 (v. commissione)	:	99 680 84	9
1		9 juin 1857 (y compris le 9.125 JJC de la réserva)	8		P
i	E			100 000 000	0
5				4 000 000 81 554 081)
S	10	épenses d'administrat. de la			12
	E	Banque et des succursales, mploi de la réserve spéciale, ivers	1	2.312 104	
-	0	ivers	1	8 407 444 61 380 999	
-		Total	13500	276 142 557	
,	1	PASSIF	Δ.	010 142 337	13
,	C	apital de la Banque	1	182.500.000	10
					1
	B	(art. 8, 10i du 9 juin 1857)		8.006.145	10
	1	Loi du 17 mai 4844		10.000.000	133
		Liz-banques département		6 880 750	
	3	(art. 8, toi dudit. au capital (art. 8, toi du 9 juin 1857) **SETTES mobilières: Loi du 17 mai 1834. hz-banques département Loi du 9 juin 1857. SSTV3 immobil. de la Banq. iserve spéciale		9 125.000	13
8	Be	serve spéciale	1	8.407.444	P.
g	23.7	Hath all Dortenr on circula	1,0		
H		ion (Banque et succursal.) vérages de valeurs transé-	4 9	65 609,975	
ı				18 781.876	1
ı	Bi	llets à ordre et récépissés pay à Paris et dans les suc.)			
ı	Co	mpte courant du Trésor.	1	4.820 046 73 667 977	1
ı	Co	mptes cour. et comptes de Dépôts le fonds à Paris mptes cour. et comptes de Dép. de fonds dans les suc vidends, à payes.	4234		
ı	Co	Dépôts le fonds à Paris	60	01.985.897	
١]	Dép. de foude dans les	1	93 970 468	
1	Di	videndes à payer	1	2 365.154	
-					
۱	Ré	986. dp dernier samestre		7.569.409	
1	Di	aris et dans los sucursales	1	1 678.678	
I	DI.	Vers	18	1 673 738	

6 376 142 557 Tour des Avances sur lingots Opérations Avances sur titres. Certifié conforme aux écritures : Le gouverneur de la Banque de F Georges PAL RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 1er Avril 1909

MESSIEURS,

Au cours de l'année dont nous allons vous rendre compte, votre Conseil d'administration a été cruellement éprouvé.

Nous vous avons déjà fait part, lors de votre dernière réunion, du décès de notre Vice-Président, M. Victor Thiébaut, survenu en janvier 1908

Notre Président, M. Émile Mercet, n'avait pu assister à votre Assemblée Générale, retenu loin de nous par une douloureuse maladie dont il ne devait pas se relever.

Sa mort nous laisse de profonds et unanimes regrets auxquels, nous en sommes certains, vous vous associerez pleinement.

Vous avez pu apprécier les services que M. Mercet a rendus à notre Établissement.

Membre du Conseil d'administration lors de la reconstitution, son expérience éprouvée des affaires de Banque, la sûreté de son jugement, l'affabilité et l'élévation de son caractère, ses sentiments traditionnels d'honorabilité le désignèrent tout naturellement pour succéder à notre regretté fondateur, M. Denormandie.

Sous la Présidence de M. Mercet, la prospérité du Comptoir n'a cessé d'augmenter et le meilleur éloge à rendre ici à sa mémoire se trouve dans les comptes rendus des derniers exercices qui constatent la situation toujours grandissante de notre Établissement.

Peu de semaines après la mort de notre Président, nous avons eu à déplorer la perte de M. Ludovic de Sinçay, qui était également attaché au Comptoir depuis vingt années, d'abord comme Membre de la Commission de Contrôle, puis comme Administrateur.

M. de Sinçay aimait notre Établissement, dont il suivait assidûment, comme Membre du Comité de Direction, les opérations journalières jusqu'au moment où le souci de sa santé l'obligea à s'éloigner de Paris. Sa collaboration nous a toujours été précieuse et nous perdons en lui un ami sûr et dévoué.

Nous vous indiquerons plus loin les mesures que nous avons prises pour combler les vides de notre Conseil, et nous vous demanderons de ratifier le choix des Administrateurs que nous avons désignés provisoirement en vertu des dispositions des Statuts.

Les résultats de l'Exercice 1908 sont satisfaisants.

Cependant les opérations traitées au cours de cette année se sont ressenties de la dépression qui s'est produite à la suite du trouble survenu, vers la fin de 1907, sur plusieurs grands marchés de l'Étranger et dont nous vous avons déjà entretenus dans notre rapport de l'année dernière.

Le ralentissement du mouvement commercial et industriel de l'Étranger a eu une répercussion inévitable sur les affaires de notre pays, bien que la France, qui n'avait pas participé aux excès commis pendant la période d'activité exagérée, ait pu traverser indemne la phase troublée dont plusieurs autres grands centres commerciaux ont eu à souffrir.

La cessation presque complète des commandes de l'Étranger, la baisse accentuée d'un grand nombre de matières premières, la stagnation des demandes d'objets fabriqués succédant à une période de production intense, ne pouvaient manquer, en réduisant l'importance des besoins de l'Industrie et du Commerce, de rendre plus difficile et moins avantageux l'emploi des capitaux.

Cet état de choses s'est encore accentué vers la fin de l'année, à la suite de préoccupations de divers ordres, inspirées notamment par la politique extérieure.

Nos efforts pour élargir le cercle de nos affaires et pour agrandir notre clientèle ne se sont pas ralentis.

Vous le constaterez en comparant le total de notre Situation au 31 Décembre 1908, s'élevant à 1.301 millions, au chiffre de l'année précédente qui n'atteignait que 1.224 millions.

Les dépôts effectués dans nos Caisses en Comptes de Chèques et d'Escompte, Comptes Courants créditeurs et Bons à échéance fixe se sont accrus de 93 millions et s'élèvent à 975 millions, contre 882 millions à la fin de 1907.

Le mouvement des Caisses, des Comptes de Chèques et du Portefeuille marque une diminution, résultat naturel du ralentissement des affaires et de l'importance moindre des concours financiers requis par les places étrangères. Il convient de rappeler cependant que les chiffres atteints pendant l'année 1907 — exceptionnellement active — ont été les plus élevés que nous ayons enregistrés.

En 1908, le mouvement des Caisses a été de :

27 milliards 559 millions 27 milliards 496 millions contre, en 1907, 28 — 675 — 28 — 619 —

Les Comptes de Chèques et d'Escompte ont eu, en 1908, un mouvement de :

9 milliards 321 millions 8 milliards 749 millions contre, en 1907, 9 — 391 — 8 — 883 —

Les effets entrés en Portefeuille ont atteint :

14 milliards 473 millions en 1908, contre 14 milliards 824 millions en 1907.

Le fléchissement des entrées en Portefeuille provient exclusivement de la réduction des remises de l'Étranger. Les opérations d'Escompte qui constituent la partie la plus essentielle de notre activité, se sont maintenues. Nous mettons toujours à la disposition de notre clientèle, de plus en plus étendue, toutes les facilités susceptibles de favoriser le mouvement commercial et les affaires d'exportation de la France.

Nous avons ouvert, au cours du dernier Exercice, plusieurs Agences et Bureaux :

A Paris, nous avons établi deux nouveaux Bureaux : Avenue de Villiers et Place Maubert.

Dans la Banlieue, nous avons établi une Agence à Choisy-le-Roi.

Dans les Départements, nous avons créé des Agences à La Rochelle et à Nevers; des Sous-Agences et Bureaux à Brioude, Ganges, Laval, Longwy, Lunéville, Marmande, Morlaix, Saintes et Le Vigan.

A Lyon et à Rouen, nous avons ouvert de nouveaux Bureaux de quartier.

Nos anciennes Agences continuent à nous donner toute satisfaction.

Parmi les Agences françaises, Marseille — en nouveau progrès marqué — tient toujours le premier rang; Le Havre, Bordeaux, Lyon et Nantes figurent au nombre des plus prospères de nos Agences et ont droit à une mention particulière. Nice, Rouen, Montpellier, Reims maintiennent et améliorent leurs résultats favorables.

L'Agence de Londres, malgré l'abaissement du taux de l'argent pendant une grande partie de l'année, a su maintenir l'apport de bénéfices auquel elle nous a habitués. Cette Agence avait installé dans l'enceinte de l'Exposition Franco-Britannique un Pavillon où les exposants français ont trouvé toutes facilités pour leurs opérations journalières.

Les agences d'Outre-Mer, à Bombay et en Australie, continuent à rendre des services au commerce français dans ces contrées, et ont présenté des inventaires honorables.

Celles d'Égypte, travaillant dans un pays qui ne s'est pas encore complètement remis de la crise aiguë de l'année précédente, n'ont pu, tout en réalisant des profits, que limiter prudemment leur activité. La situation de nos agences de Madagascar est normale et leur exploitation a produit des résultats sensiblement égaux à ceux de l'année dernière. Nous avons ajouté au groupe déjà nombreux d'agences dans ces parages un nouveau bureau à Nossi-Bé.

Notre représentation à New-York nous a rendu, comme dans le passé, d'utiles services.

Nos rapports avec les Banques coloniales françaises, dont le Comptoir est le correspondant officiel, continuent à être excellents.

Dans le courant de l'année 1908, nous avons pu terminer le raccordement de la partie reconstruite de l'immeuble de la rue Bergère avec les constructions déjà existantes. Nous sommes heureux de constater que, par la réunion des Halls (Caisses, Salles de Titres et Guichets destinés au public), nos clients trouvent la commodité et la rapidité de l'expédition de leurs affaires. En même temps, les aménagements nouveaux donnent, à profusion, l'air et la lumière à notre personnel.

Nous avons pris part aux principales opérations traitées sur le marché de Paris en 1908.

Parmi les affaires intéressant des entreprises françaises, auxquelles nous réservons toujours notre préférence, nous citerons la souscription aux Obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale des Voitures à Paris, le placement d'Obligations Communales du Crédit Foncier de France, de la Compagnie Générale Française de Tramways, de la Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique, de la Compagnie Thomson-Houston, l'augmentation du capital de la Compagnie Générale Transatlantique et de la Compagnie Générale Parisienne de Tramways (Tramways-Sud).

Nous avons également prêté le concours de nos guichets au placement de l'Emprunt Tunisien 3 0/0 et de titres émis par des Gouvernements ou des Sociétés étrangères, notamment de l'Emprunt Chinois de 1908, des Obligations des Chemins de fer Nationaux du Mexique garanties par le Gouvernement Mexicain, des Obligations du Chemin de fer du Nord-Donetz garanties par le Gouvernement Russe, etc.

Nous avons traité directement avec la Banque Hypothécaire du Royaume de Danemark, institution gouvernementale, pour une série de ses obligations $4\ 0/0$.

Nos anciennes et excellentes relations avec le Crédit Foncier Egyptien ont eu une nouvelle consécration par notre intervention dans l'émission d'une série d'Obligations 4 0/0 de cette Société.

Nous avons également pris une part active dans le placement d'Obligations 4 0/0 de la Land Bank of Egypt (Banque Foncière), opération qui avait pour objet de procurer à l'Égypte un surcroît de capitaux dont ce pays avait besoin au lendemain d'une crise sérieuse.

Notre activité s'est exercée, comme vous le voyez, sur un grand nombre de valeurs de toutes provenances et de natures diverses.

Nous tenons, à l'occasion de ce Rapport, à rendre un nouveau témoignage de satisfaction à notre Personnel dont vous connaissez l'attachement à notre Établissement et qui, par son travail et son dévouement, contribue à la prospérité du Comptoir.

Vous savez avec quelle sollicitude votre Conseil veille au bien-être de nos collaborateurs de tous ordres, et vous vous êtes associés, plusieurs fois déjà, aux mesures que nous avons prises en leur faveur.

Nous avons accordé cette année de nouvelles et importantes subventions aux Caisses de nos employés.

La Caisse de Retraites et de Prévoyance, administrée par des représentants choisis par ses Membres, est alimentée par des cotisations prélevées sur les appointements. Nous la detons aujourd'hui d'une subvention égale à l'ensemble de ses cotisations et le capital, déjà très considérable, appartenant à cette Caisse, permet d'assurer des pensions honorables à nos agents fatigués par la vieillesse, ou à leurs survivants.

L'Association Amicale de Secours et la Caisse Mutuelle des Dames ont également bénéficié d'allocations bienveillantes.

En dehors des subventions accordées à ces Sociétés Mutuelles, nous assumons tous les ans des charges importantes pour assurer ou améliorer le sort de ceux de nos Agents qui ont atteint l'âge de la retraite à une époque où

la Caisse ne fonctionnait pas encore ou ne pouvait leur accorder une pension suffisante. D'autres sacrifices nous permettent d'apporter des secours aux veuves et orphelins d'employés décédés sans ressources, aux agents frappés de maladie et obligés de renoncer au travail, et dans d'autres cas dignes d'intérêt.

Ces charges multiples ne nous empêchent pas de chercher à assurer graduellement plus de bien-être à nos collaborateurs.

C'est ainsi que nous avons apporté une amélioration au traitement initial et établi des règles nouvelles pour l'augmentation progressive des appointements de nos employés les plus modestes. Nous sommes certains que cette marque spontanée de notre bienveillance aura été appréciée par la collectivité de notre Personnel.

A la suite du décès de notre regretté Président, M. Mercet, votre Conseil d'administration a appelé à la Présidence notre Directeur Général, M. Alexis Rostand, qui remplissait déjà les fonctions de Vice-Président depuis le début de l'année 1908.

Vous connaissez les services éminents rendus par M. Alexis Rostand à notre Établissement auquel il appartient depuis plus de quarante ans et vous estimerez, comme nous, que la Présidence ne pouvait être placée entre les mains d'une personnalité plus qualifiée.

La Direction reste confiée à MM. Émile Ullmann et Paul Boyer.

M. Ullmann, attaché également depuis de longues années au Comptoir, a été désigné pour succéder à M. Alexis Rostand comme Vice-Président du Conseil d'administration dont il faisait déjà partie. Vous savez la valeur professionnelle de M. Ullmann et la situation hautement autorisée qu'il a acquise dans le monde financier.

Pour combler les vides qui se sont produits dans le Conseil, nous avons — en usant de la faculté prévue par l'article 18 des statuts — désigné M. Paul Boyer pour le poste d'Administrateur laissé vacant par la mort de M. Mercet. Les qualités si distinguées dont M. Paul Boyer a fait preuve dans ses fonctions de Directeur nous ont paru rendre particulièrement utile sa collaboration aux travaux du Conseil.

Pour remplacer M. Ludovic de Sinçay, nous avons fait choix de

M. Robert Jameson, associé de l'honorable Maison Hottinguer et Cie, dont vous connaissez la haute situation et avec laquelle le Comptoir entretient des rapports fort anciens et des plus amicaux.

L'expérience professionnelle de M. Jameson apporte à votre Conseil un précieux concours.

Nous soumettons la nomination de MM. Boyer et Jameson à votre ratification.

Le mandat de MM. J. Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, Administrateurs, étant arrivé à son terme, nous vous proposons leur réélection.

L'un de vos Commissaires, M. Blondeau, ancien contrôleur de l'Administration de l'Armée, est décédé avant d'avoir pu accomplir la mission dont vous l'aviez chargé.

M. Blondeau, dans l'exercice de son mandat, a toujours fait preuve de soins dévoués à vos intérêts. Nous rendons un hommage sympathique à sa mémoire.

Vous aurez à pourvoir à son remplacement.

Sous déduction de tous frais, taxes et charges, et après de très importants amortissements, les résultats de l'Exercice 1908 permettent, comme ceux de 1907, une répartition de 30 francs par action.

Vous avez touché, le 31 janvier, l'acompte habituel de 12 fr. 50 c.

Si vous voulez bien sanctionner par votre vote les comptes que nous vous soumettons, nous vous distribuerons encore, le 31 juillet prochain, 17 fr. 50 c. sous déduction des impôts résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous une déduction analogue, 2 fr., 8521 et nous reporterons à nouveau 1.127.175 fr. 34 c. au crédit du compte des actionnaires.

Après vous avoir rendu compte des résultats de l'Exercice 1908, nous croyons utile de vous entretenir des perspectives d'avenir.

Le début de l'année 1909 a été marqué par l'émission de l'Emprunt Russe 4 1/2 0/0 destiné en grande partie au remboursement des Bons du

Trésor créés en 1904. Cette importante opération à laquelle le Comptoir, de concert avec tous les autres Établissements, a pris une part active, a rencontré, auprès du public, la même faveur que les précédentes émissions du Gouvernement Impérial Russe.

La concentration des fonds qui a suivi cette souscription, s'ajoutant à d'autres causes que nous avons déjà indiquées dans ce Rapport, a déterminé une abondance de capitaux presque sans précédent et un abaissement sensible du loyer de l'argent.

Nous nous plaisons à penser que, d'après une expérience qui s'est souvent vérifiée, cette pléthore de capitaux, dont l'effet n'est pas limité à la France, est l'indice précurseur d'une reprise générale de l'activité commerciale et industrielle.

En vue d'être préparé à cette reprise, votre Conseil considère qu'il est de l'intérêt de notre Etablissement de porter le capital social à 200 millions de francs, suivant l'autorisation résultant d'une décision de votre Assemblée générale extraordinaire du 26 Avril 1900.

Cette décision ne nous est pas inspirée par des besoins immédiats de nos affaires auxquelles nos fonds actuels suffisent. Mais nous devons nous préoccuper de maintenir une proportion judicieuse entre nos ressources sociales propres et les exigences d'un mouvement d'affaires de plus en plus étendu, afin d'être toujours en mesure d'offrir au Commerce et à l'Industrie les facilités nécessaires.

L'augmentation du capital social nous permettra de nous maintenir plus facilement dans la proportion prescrite par nos Statuts entre ce capital et le montant du Passif, mais vous apprécierez qu'il conviendrait de modifier cette disposition statutaire, qui ne répond plus à la situation de notre Etablissement et dont l'application rigoureuse nous exposerait à l'obligation de décliner les dépôts qui pourraient nous être effectués au delà de la limite prévue.

Nous vous convoquerons ultérieurement en Assemblée générale extraordinaire, afin de vous soumettre une proposition visant une modification de l'Article 4, et nous profiterons de cette occasion pour vous demander la modification de certains autres articles de nos Statuts auxquels l'expérience nous a démontré qu'il est nécessaire d'apporter des corrections.

Pur complétement conterts.

Pour justifier les considérations qui militent en faveur de la décision prise par votre Conseil, il suffit de replacer sous vos yeux la situation du Comptoir, en 1900, avant la dernière augmentation de notre capital et de la comparer à la situation actuelle, pour que vous vous rendiez compte des progrès considérables que notre Etablissement a réalisés au moyen des 50 millions qui sont venus s'ajouter à ce moment à notre fonds social — progrès que nous n'eussions sans doute pas atteints sans ce complément de ressources.

En effet, l'ensemble de nos affaires a presque doublé pendant cette période de neuf années.

Nos Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte ont monté de 273 millions fin 1899, à 571 millions fin 1908.

Nos Comptes Courants créditeurs ont passé de 163 millions à 343 millions. Le chiffre de nos Acceptations s'élève à 126 millions, contre 95 millions fin 1899.

L'ensemble du Bilan se totalise par 1.301 millions, contre 719 millions fin 1899.

Pendant la même période nos répartitions de profits annuels ont progressé de 6 millions à plus de 10 millions de francs.

Nos Réserves, qui atteignaient 9 millions de francs, dépassent, apres l'Exercice 1908, le chiffre de 21 millions.

Ces Réserves sont entièrement liquides.

Le développement de nos affaires dont vous avez pu suivre la progression par nos rapports annuels, mais dont l'étendue ressort mieux de la comparaison des années 1899 et 1908, a été réalisé grâce à l'extension donnée à notre réseau d'Agences qui ont passé, en neuf années :

A Paris et Banlieue .			de	25	à	51
Dans les Départements			de	83	à	140
A l'Étranger						

Les frais de premier établissement nécessités par ces nombreuses et rapides créations, aussi bien que par notre outillage de Paris, sont aujour-d'hui complètement couverts.

Nous comptons ne pas arrêter un essor qui a produit des résultats aussi satisfaisants.

- 11 -

Vous reconnaîtrez donc avec nous l'opportunité de procéder à la création de 100.000 actions nouvelles sur lesquelles, naturellement, un droit de préférence sera réservé à nos actionnaires.

Nous comptons faire paraître incessamment dans le Journal officiel les publications qui doivent précéder cette opération.

Dès aujourd'hui, nous pouvons vous dire que notre intention est d'offrir les actions nouvelles en souscription dans le courant du mois d'avril au prix de 650 francs.

Les actions nouvelles seront assimilées aux titres actuellement existants pour les résultats de l'Exercice 1909 en cours, le montant nécessaire pour égaliser la jouissance des actions nouvelles devant être prélevé sur la prime de 150 francs comprise dans le prix de souscription.

Le solde de cette prime, déduction faite des frais de l'opération, sera ajouté à nos Réserves.

Le droit de préférence pourra être exercé à titre irréductible, dans la proportion d'une action nouvelle pour trois actions anciennes, et à titre réductible sur la quantité pouvant rester disponible, ces demandes éventuelles étant reçues à l'exclusion de toutes souscriptions émanant de tiers, non actionnaires.

Le prospectus qui sera publié vous renseignera sur les conditions, les termes de versements et les dates de l'opération projetée.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS.

Nous sommes heureux de vous dire que l'Exercice 1908 a été favorable aux affaires de votre Société.

Le loyer de l'argent a été cependant, au cours de cette année, moins rémunérateur que pendant l'Exercice précédent; mais, grâce à l'activité déployée dans les services de banque proprement dits et grâce aussi à la part importante prise par le Comptoir aux principales affaires financières effectuées en 1908, les bénéfices acquis justifient largement le maintien du dividende au même chiffre que l'an dernier.

Considérée dans son ensemble, la situation du Comptoir est très satisfaisante. Les principaux chapitres du Bilan sont en nouvelle augmentation; les moyens d'action de la Société se développent par la création d'Agences à Paris et en province; l'outillage, les aménagements intérieurs se perfectionnent: vous avez pu en juger vous-mêmes en visitant les récentes installations du Siège Social.

Nous ne croyons pas être imprudents en déclarant devant vous que l'avenir offre des perspectives très encourageantes pour tous ceux qui sont intéressés à la prospérité du Comptoir National d'Escompte.

Les résultats favorables que nous vous signalons sont dus à l'activité de la Direction et aussi à sa préoccupation constante d'assurer la trésorerie dans des conditions propres à garantir la plus entière sécurité à la clientèle de votre Maison. Cette ligne de conduite se révèle à nous périodiquement par les situations mensuelles qui sont publiées et par les états de trésorerie dressés chaque semaine avec le soin que nous vous avons maintes fois signalé.

Nous avons suivi d'une façon permanente les opérations de l'Exercice

et nous avons constaté qu'elles étaient conformes aux Statuts. Nous avons pris connaissance des procès-verbaux du Conseil d'administration ainsi que du résumé des travaux du Comité de Direction. Nous avons assisté fréquemment aux séances du Conseil et, régulièrement, à celles dans lesquelles la situation mensuelle est arrêtée.

Nos investigations ont porté sur les diverses parties de l'Établissement et, spécialement, sur la Caisse-Espèces et sur les Services des Titres. Ces opérations nous ont toujours donné pleine satisfaction. Nous trouvons ici l'occasion de reconnaître devant vous le dévouement et l'exactitude du personnel de la Société.

Vous remarquerez, en lisant le Bilan, la progression des principaux chapitres. Voici, à ce propos, quelques courtes indications :

Le Portefeuille se présente avec 637.204.321 fr. 65 c.; les valeurs qui le composent sont de nature saine avec une bonne division des risques. Nous avons plaisir à vous dire une fois de plus que les opérations de cet ordre sont suivies avec beaucoup de soin, ainsi que le prouve le chiffre du Contentieux qui ne présente qu'un montant très réduit relativement au nombre considérable et à l'importance des affaires qui alimentent ce compartiment.

Les Reports, 64.708.023 fr. 25 c., sont consentis sur des valeurs très variées, de négociation courante.

Le montant des Rentes, Obligations et Valeurs diverses est de 8.251.081 fr. 93 c., en diminution de près de 6 millions de francs sur l'an dernier. Ce chapitre comprend, comme précédemment, un grand nombre de titres, notamment des actions de banques de premier ordre et, pour un montant important, les valeurs de placement, obligations Ville de Paris, Crédit Foncier, etc., que votre Établissement doit détenir pour pouvoir servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Les Participations financières, également très divisées, figurent pour 9.623.095 fr. 50 c. contre 10.880.841 fr. 65 c. au Bilan de l'Exercice précédent.

Nous avons examiné d'une façon particulière les Comptes courants débiteurs, 115.881.462 fr. 86 c., qui comprennent, comme d'habitude, des crédits passagers consentis à de nombreux clients français dans l'Industrie

et dans le Commerce tant intérieur que d'exportation, ainsi qu'à des correspondants de l'étranger.

Ces comptes, ainsi que les Comptes débiteurs par acceptations, sont constamment suivis et ont été, tout récemment encore, l'objet d'une révision générale à laquelle nous avons pris part et qui a fait ressortir la nature parfaitement saine des engagements.

Les Avances garanties, 121.806.435 fr. 23 c., se subdivisent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers, et avances sur valeurs françaises et étrangères; ces opérations sont également surveillées par les services spéciaux et par nousmêmes.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 571.733.838 fr. 02 c., contre 507.640.021 fr. 92 c., soit une augmentation de 64.093.816 fr. 10 c. Les Comptes courants créditeurs figurent pour 343.248.119 fr. 32 c. contre 313.007.144 fr. 71 c., soit en augmentation de 30.240.974 fr. 61. Le développement de ces deux chapitres confirme les indications favorables que nous vous donnions au début de ce Rapport.

Les Acceptations ressortent enfin au Passif pour 126.020.168 fr. 21.

Le Compte de Profits et Pertes a été établi avec toute la prudence désirable. Les Réserves portées au Bilan sont liquides, et les frais de premier établissement, nécessités par l'extension progressive des services de la Société, sont entièrement couverts.

Déduction faite des impôts, des charges de toute nature et d'importants amortissements et provisions, le Compte de Profits et Pertes présente un solde bénéficiaire de 10.264.975 fr. 52.

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les Comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Depuis votre dernière Assemblée, le Comptoir National d'Escompte a été douloureusement éprouvé : tout d'abord par le décès de son Président, M. Emile Mercet, l'un des fondateurs de votre Société. Nous tenons à rendre un hommage ému à l'infatigable dévouement, à l'expérience consommée que M. Mercet avait mis au service de la Société.

Nous avons eu aussi à déplorer la perte de M. Ludovic de Sinçay, membre du Conseil d'administration, ancien Membre de la Commission de Contrôle

prématurément enlevé à l'affection des siens. Nous joignons nos profonds regrets à ceux qui viennent d'être exprimés devant vous.

En remplacement de M. Mercet, le Conseil a appelé à la Présidence M. Alexis Rostand, qui se trouvait tout désigné aux suffrages de ses Collègues. Témoins des éminents services qu'il rend à la Société depuis tant d'années, nous ne pouvons que nous féliciter hautement de ce choix si justifié à tous égards.

Aux termes des Statuts, M. Georges Martin arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN.
GUSTAVE ROBERT.
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1908

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous renouveler lors de votre dernière Assemblée générale.

Nous avons examiné le Bilan qui est soumis à votre approbation et nous avons constaté qu'il résume, fidèlement et clairement, les données d'un inventaire scrupuleusement établi, dans le meilleur esprit de prévoyance. Les chiffres qu'il présente sont en exacte concordance avec les écritures de la comptabilité; toute créance d'un caractère litigieux ou douteux a été intégralement amortie.

Le Bilan est facile à lire et vous pouvez constater que la trésorerie de votre Établissement est aisée, largement pourvue de toutes les disponibilités nécessaires pour faire face aux exigibilités de tout rang.

En résumé, par le caractère extrêmement sain de son actif, l'absence de tout poids contentieux, et les amortissements et provisions qui ont été passés au compte des frais de premier établissement à Paris, en province et à l'étranger, le Capital et les Réserves de la Société sont entièrement liquides et la situation nous paraît éminemment satisfaisante.

Nous ne ferons que fortifier cette impression en attirant votre attention sur quelques—uns des chapitres du Bilan.

Le Porteseuille commercial figure pour 637.204.321 fr. 65 c., en augmentation de 3.679.255 fr. 90 c. sur le chiffre du Bilan précédent. Le papier est de nature commerciale et très divisé.

Les Rentes, Obligations et Valeurs diverses figurent pour 8 millions 251.081 fr. 93 c. contre 14.152.791 fr. 43 c. au Bilan de l'exercice précédent, soit en diminution de 5.901.709 fr. 50 c.; notre vérification nous a fait constater que les valeurs qui composent ce chapitre sont très nombreuses; il y entre, du reste, pour un montant important, les valeurs de placement, obligations Ville de Paris, du Crédit Foncier, etc., que votre Établissement tient constamment à la disposition de la clientèle.

Les Participations financières, également en diminution, figurent pour 9.623.095 fr. 50 c. Ce chapitre, comme le précédent, a été l'objet de la plus prévoyante appréciation.

Vous jugerez, comme nous, que ces deux rubriques ne présentent que des montants peu importants, au regard de l'ampleur des affaires de la Société.

L'examen des chapitres : Comptes Courants débiteurs, Reports, Avances garanties, nous a également donné toute satisfaction.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 571.733.838 fr. 02 c., en augmentation de 64.093.816 fr. 10 c.; les Comptes Courants créditeurs pour 343.248.119 fr. 32 c., en augmentation de 30.240.974 fr. 61 c.

Le développement de ces deux chapitres est un témoignage de la confiance et de la fidélité de la clientèle du Comptoir National d'Escompte.

Les diverses Réserves de la Société s'élèvent à 20.720.091 fr. 85 c.

Après déduction des frais généraux et d'importants amortissements, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 10.264.975 fr. 52 c. que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

Avec votre approbation, l'action recevra 6 0/0, soit 30 francs, et la part de fondateur 2 fr. 8521.

Le disponible de l'exercice, 468.009 fr. 12 c., non réparti, ajouté au solde précédent, portera à 1.127.175 fr. 34 c. le montant reporté à nouveau au Compte des Actionnaires.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Nous avons eu le chagrin de perdre cette année notre très distingué collègue M. Blondeau, et nous nous associons sincèrement aux profonds regrets qu'a causés son décès à tous ceux qui l'ont connu.

Votre Conseil d'Administration a été bien douloureusement éprouvé par les décès de M. Émile Mercet, l'un des fondateurs de votre Société, Président du Conseil d'Administration, et de M. Ludovic de Sinçay, membre du Conseil d'Administration.

Nous tenons à donner ici un hommage respectueusement ému à leur mémoire.

Paris, le 5 mars 1909.

Les Commissaires des Comptes :

BOURGOIS,

DIETERLEN.

BILAN

ACTIF

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

ACTIF

101 8ht 64 tox 166.555

BILAN AU 31

DÉCEMBRE 1908

PASSIF

Espèces en Caisse et en Banque	101.846.762 74
Portefeuille	637.204.321 65
Reports	
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	69.803.839 70
Comptes courants débiteurs	115.881.462 86
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	8 251.081 93
Participations Financières	9.623.095 50
Avances garanties	121.806.435 23
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	
AGENCES HORS D'EUROPE	250777 16.377.955 16
Comptes d'ordre et divers,	
Immeubles	45.841.544 »
Тотац	301.139.443 63

			44,000		
CAPITAL				Fr.	150,000.000 »
P. égya vys	statutaire		6.8	796.713 70 375.000 »	20.720.091 85
HESERVES .	supplémentaire	bita. ed	1.4	100.000 »	
	Chèques et Comptes d'Escompt				
Comptes cou	RANTS CRÉDITEURS	7,500,000	enola n U	0.006 ms .ec	343.248.119 32
Bons a éché	ANCE FIXE	• • • • •		. 1. A. dios (60.355.799 95
ACCEPTATION				12.1807 d Dae7	
	RDRE ET DIVERS				
	Actionnaires			Lanis og Don a Statuts	659.166 22
Profits et .	Pertes (Exercice 1908)			froA eng 2190	10.264.975 52
	168.009				Disponible do l'ecor
28 870.4	Fr 10.26	Т	OTAL	Fr.	1.301.139.443 63

20-75 1918 M.385-2815 2113/14



DÉBIT

RÉPARTITION:		ente	uisia -	
The state of the s			egelia (i ce
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :				.5
5 % sur 10.264.975 fr. 52 c., bénéfices nets de	4 5 5 5 9 10	anging.	qqos () form one	
l'exercice	513.248	80	amai	
Aux Actionnaires:	enel's entr		angan) na estad t	
Intérêts Fr. 25 », sur 300.000 actions. 7.500.000	9.000.000))	· president reduces.	
Dividende — 6 x,			or allegance at enoth	
Ensemble. 30 » soit 6 $^{\circ}/_{\circ}$.				
			10.264.975 52	
Au Conseil d'Administration :			enough to A	
Article 40 des Statuts	112.586	35		
131 198 Nik at all 2		93710	TI INCHES A STRUKE	
Aux Parts de Fondateur :				
Constitution of the Consti	171.131	25 -	more A. am an money	
Articles 40 et 41 des Statuts			Paragraph of Paragraph	
Au Compte des Actionnaires :				
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	468.009	12	1	
		1		-
CALLET OF BUILDING A STATE OF THE STATE OF T	Fr		10.264.975 52	

Intérêts, Changes, Commissions et Bénéfices divers déduction faite des Charges et Amortissements	10.416.904	52
A déduire : Prélèvement pour Réserve immobilière	151.929	ď
151		
151924 513248 10		
		ALCOHOLD STREET

CREDIT

RÉSOLUTIONS

Votées par l'Assemblée générale ordinaire

Du 1er Avril 1909 Elle donde quitas de la gestion de Mil. Saule Mey et d'adorie de

dinare schelinistrateurs dirichtes.

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté, à l'unanimité, les résolutions qui leur étaient soumises, savoir : la Assembla de montes established as a consession of the la

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1908, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 10.264.975 fr. 52 c. le solde créditeur du Compte de Profits et Pertes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1908, à 30 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 Janvier dernier, le solde, soit 17 fr. 50 c. par action, sera payé, à partir du 31 Juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 2 fr. 8521 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, sous déduction des impôts, à partir de la même date, du 31 Juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1908, montant à 468.009 fr. 12 c., est ajouté au solde non réparti des exercices précédents s'élevant à 659.166 fr. 22 c., ce qui portera à 1.127.175 fr. 34 c. le montant reporté à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. J. Charles-Roux, Calixte Carraby et Albert de Fischer, administrateurs sortants et rééligibles.

Elle ratifie la nomination de MM. Paul Boyer et Robert Jameson, comme membres du Conseil d'Administration.

Elle donne quitus de la gestion de MM. Emile Mercet et Ludovic de Sinçay, administrateurs décédés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Georges Martin, membre sortant de la Commission permanente de contrôle.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée réélit MM. Bourgois et Dieterlen, Commissaires des comptes, et leur adjoint M. Joseph Giraud, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1909, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des Commissaires.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes les autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir.

OPÉRATIONS

U

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

DÉPOTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après

De 6 mois à 11 mois.					1	1/2 %
De 1 an à 3 ans					3	0/0

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES OUVERTURE DE CRÉDITS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT pour voyages.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris a organisé à sa Succursale, 2, place de l'Opéra, un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des Lettres de Crédit, le Comptoir National d'Escompte de Paris a inauguré un service de Mandats de Voyage. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent pour la plupart des pays la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la monnaie locale, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le Comptoir National d'Escompte de Paris, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du Comptoir en France ou à l'Étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes des Lois du 10 Juillet 1885 et du 10 Avril 1902, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

TARIF DE LOCATION							
ating task one sold	DIMENSIONS		PRIX				
MODÈLES	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Nº 1	0 ^m ,25 0 ^m ,25 0 ^m ,65 1 ^m ,20	0 ^m , 25 0 ^m , 65 0 ^m , 65 0 ^m , 65	0 ^m , 50 0 ^m , 50 0 ^m , 50 0 ^m , 50	5 » 10 » 15 »	» » 35 »	25 » 40 » 50 »	40 » 60 » 100 » 125 »
Demi-coffre Coffre-fort entier .	1 ^m ,20 2 ^m ,25	1 ^m , 30 1 ^m , 30	0 ^m ,50 0 ^m ,50	» »	50 » 100 »	» »	200 » 400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris possède un service d'Études financières chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journellement tous documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations soint offertes au public, et de cette façon, les clients du Comptoir peuvent, lorsqu'ils en font la demande par l'entremise du siège où ils ont leur compte, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPOTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur. Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir* National d'Escompte de Paris pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du Comptoir National d'Escompte de Paris, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du Comptoir National d'Escompte de Paris à l'Étranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts dans ses Agences à l'Étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le Comptoir National d'Escompte de Paris est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du Comptoir National d'Escompte de Paris, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

VALEURS DE PLACEMENT

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre sur simple demande et sans aucuns frais des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, Bons Panama, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le Comptoir prête sur titres français et étrangers, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs,

Les fonds sont remis séance tenante à l'emprunteur, qui peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir* ouvre sur dépôt de titres, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande, pour l'usage de ces comptes.

ORDRES DE BOURSE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie sans frais les coupons des valeurs ci-après :

F	ONDS D'ÉTAT	EMPRUNTS DE VILLES
Afrique Occide Françse Algérien	3 0/0 1903-1907.	Ville de Paris 4 0/0 1865.
Algérien	3 0/0 1902.	Ville de Paris 4 0/0 1865. - 3 0/0 1869.
Annam-Tonkin	2 1/2 0/0.	
Argentin	5 0/0 1886.	_ 4 0/0 1875.
	5 0/0 1907 intérieur.	4 0/0 1876.
	4 1/2 0/0 1888 or intérieur.	_ 2 1/2 et quarts 1892.
	4 0/0 1300.	_ 2 1/2 et quarts 1894-1896.
Berne	5 0/0 1896, 5 0/0 1904 et 4 1/2 0/0	- 2 0/0° et quarts 1898.
Bulgare	(1907.)	2 0/0et quarts 1899 (Métropolitain)
caucasien		
Chinois	4 0/0 1895 or.	Ville de Shanghaï (concession française) 4 1/2.
	5 0/0 1902.	The de ording has feel consession many and of the
	5 0/0 1903.	
	5 0/0 1908.	SOCIÉTÉS CIVILES
Crédit Foncier Serbe.	(Lettres de gages Uprava Fondova). 5 0/0 1881.	Annuités Nord.
Hellénique	5 0/0 1881. 5 0/0 1884.	 Lérouville-Sedan.
	4 0/0 1887.	- Orléans-Châlons.
	4 0/0 1889.	Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888).
		— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888). Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de
	5 0/0 1890 (Pirée-Larissa). 5 0/0 1893.	parts de Fondateur.)
	4 0/0 1902.	Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)
	5 0/0 1907.	oucz. (ruru et emquemes de paras)
Hollandais	2 1/2 0/0 Certificats français. 3 1/2 0/0 1898. Obligations.	
Indo-Chinois	3 1/2 0/0 1898. Obligations.	CHEMINS DE FER FRANÇAIS
	3 1/2 0/0 1905	
Madagascar	2 1/2 0/0 1897.	Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obliga-
_	3 0/0 1903-1905.	tions 50/0 et 30/0 anciennes. 30/0 nouvelles
Maroe	5 0/0 1904.	et 21/2 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0.
Morechancek-Systane	3 0/0	Strasbourg à Bâle 5 0/0 et Montereau à
Norvégien	3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.	Troyes 5 0/0. Moselotte 3 0/0.) de l'Ouest. (Actions capital jouissance. Obli-
Ottoman	4 0/0 Dette convertie Unifiée 1903. 4 0/0 1902.	gations 3 0/0 anciennes. 2 1/2, 3 0/0, nou-
	4 0/0 1890 de Consolidation.	velles. Rouen 4 0/0 1845 et 5 0/0 1847-1859-
	3 1/2 0/0 1894.	1854. Ouest 5 0/0 1855 et 4 0/0 1855. Rouen
	5 0/0 1896.	au Havre 1845-1847.)
-	4 0/0 1901-1905.	du Midi. (Actions capital, jouissance. Obli-
_	4 0/0 1904.	gations 3 0/0 anc. et nouv., et 2 1/2.) de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions
Parana	5 0/0 1905 or. 4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.	capital jouiss., et oblig., Fusion 3 0/0 anc.
Roumain	5 0/0 1903. Amortissable.	capital jouiss., et oblig., Fusion 3 0/0 anc. 3 0/0 nouv. et 2 1/2 0/0. Paris à Lyon 3 0/0.
	4 0/0 1905 Converti.	Dombes et Sud-Est, Besseges à Alais 3 0/0.
	4 0/0 série B.	Bourbonnais 3 0/0. Lyon à Genève 3 0/0.
Russe	4 0/0 1867.	Dauphiné 3 0/0. Lyon-Méditerranée 5 0/0 et
	4 0/0 1869.	3 0/0. Rhône et Loire 3 0/0 et 4 0/0. Saint- Etienne à Lyon. Victor-Emmanuel.
	4 0/0 1880. 4 0/0 1889.	de Paris à Orléans. (Actions capital et jouis-
	4 0/0 1889. 4 0/0 1890, 2° émission.	sance. Obligations 4 0/0 1848, 3 0/0 anciennes
	3 0/0 1891.	et nouvelles et 2 1/2 0/0 1895, Grand Central
	4 0/0 1893, 5° émission.	3 0/0 1855.)
	3 0/0 1894, 2° émission.	— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions
-	4 0/0 1894, 6 ^e émission.	et Obligations 3 0/0.) — Economiques du Nord. (Actions et Obligations
	5 0/0 1884. 5 0/0 1906.	3 1/2 et 4 0/0.)
	5 0/0 1906. 4 1/2 0/0 1909.	Métropolitain de Paris (Actions et Obligations
Serbe	4 0/0 1895. (Coupons non munis de	3 4/9 et 4 0/0)
	l'estampille anglaise).	- Nogentais. (Actions jouissance et Obligations
	5 0/0 1903 (Monopoles).	5 0/0 1re ėmiss., 250 fr., 5 0/0 6e et 7e ėmiss.
o: -	4 1/2 0/0 1906.	500 fr., 4 0/0 5° émission et 3 0/0 2°, 3° et
Siamois		4º émission.) — de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligat. 30/0.)
Suédois	4 1/2 0/0 1907. 4 0/0 1900.	et Port de la Réunion. (Obligations.)
Sucuois	3 1/2 0/0 1904-1906.	- du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
Tabacs Portugais	4 1/2 0/0 1891-1896.	Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et
Tunisien	3 0/0 1892 et 30/01902-1906-1908.	Obligations 3 0/0.)
Vénézuélien		- de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations
	3 0/0 Dette diplomatique.	3 0/0.)

CHEMINS DE FER ÉTRANCERS

Che

Che

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS	Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société anonyme des). (Actions.) Cercle International de Vichy. (Actions.)
emins de fer Andalous. (Obligations 1907.) — Beïra-Alta (Obligations 1er rang et 2e rang.) — Beïra-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)	Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest (Cie des). (Actions et Obligations.) 3º émission Obligations hypoth. Chargeurs Français. (Actions.)
— Damas-Hamah et prolongements (Oblig. 4 0/0), et 4 0/0 1905. Jonet. Bagdad.	Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations.)
Chemins de la Méridionaux (Réseau Adriatique, A. B. C. D. E.). Italiens de la Sicile.	Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.) Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.) Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. 6 0/0 et Oblig. hypoth.)
emins de fer de Madrid-Cacérès et au Portugal. (Actions et Obligations.)	Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions, Obligat. et Parts.) Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)
 Méridionaux de Portugal. (Obligations 41/20/0.) Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.) Portugais (Obligations 3 0/0 1er et 2º rangs et 	Distribution Energie Electrique. (Actions et Obligations.) Dynamite (Société Générale Française). (Actions et Jouissance.) Eaux d'Abbeville. (Obligations.)
Portugais (ubligations 3 0.001 et 2 langs et 4 0/0 1 et 2 rangs.) Russes (Riazan-Ouralsk.	Eaux de Calais. (Actions, Actions jouis. et Ohlig. 4 1/2 0/0.)
0/0 1903 Moscou-Kiew-Voronège.	Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Ac. et Oblig.) Eclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions.) Electricité de Paris. (Actions Obligations et Parts.)
emins de fer Nationaux du Mexique (Obligations 4 0/0). Nord-Donetz (Obligations 4 1/2 0/0).	Electrique de la Loire. (Actions et Obligations.)
CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
mmunales 2 60 0/0 1879.	Etablissements Arsène Saupiquet. (Actions.)

Communales		2	60 0/0 1879.
		3	0/0 1880.
		3	0/0 1891.
		2	60 0/0 1892.
		2	60 0/0 1899.
		3	0/0 1906.
n ::		3	0/0 1879.
Foncières			0/0 1883.
		3	
		2	60 0/0 1885.
			aquièmes 1885.
		2	80 0/0 1895.
		3	0/0 1903.
		3	0/0 1909.

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de
fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)

Banque de l'Afrique Occidentale. (Ac Banque de Barcelonnette. (Actions.)

Banque de Cochinchine (Obligations).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pesth. Banque Impériale Ottomane. (Actions.) Banque d'Orient. (Actions.) Crédit Foncier Argentin. (Obligations 4 0/0, Actions et Parts Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0, 3 0/0 et 4 0/0.) Crédit Foncier de Stockholm.
Banque Hypothécaire de Danemark. (Obligations.)
Land Bank of Egypte (Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Abestic Compagnie Générale. (Actions et Parts.) Aciéries de France. (Actions, 1/20 Parts fondateur et Obligations 40/0.L'Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.) Appréts et d'Impression (Cie Roannaise d'). (Actions.) Automobiles Brasier (Société des) (Actions et Parts.) Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.) Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.) Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.) Bicyclette Pliante. (Actions).

Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.) Nou-

Prasserie Georges. (Actions).

Câbles Télégraphiques (Brest-New-York) (Compagnie Française des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et Australie-Nouvelle-Calédonie 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)

Café-Restaurant Américain. (Actions.)

Canalisation Electrique (Actions.)
Canal de Suez. (Actions capital, Actions jouissance, Parts fondateur, Bons de coupons, Obligations 3 0/0, 1^{re} et 2^{me} série

Obligations 5 0/0.) Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.) Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)

Etablissements Arsène Saupiquet. (Actions.)
Etablissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Obligations.)
Fonderie Artistique. (Société de la). (Obligations.)
Fonderies Lazare Weiller et Cie. (Obligations.)
Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)
Forges, Hauts Fourneaux et Actéries de Trignac. (Actions et Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.) Galeries Lafayette. (Actions, Obligations hypothécaires, Parts.) Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.) Gaz de Paris. (Actions.)
Gaz pour la France et l'Etranger. (Ohligations.)
Glaces et Produits Chimiques de Saint-Gobain. Chauny et Cirey. (Actions.) Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.) Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)
Actions de priorité et ordinaire.
Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Pompey. (Obligations, Actions et Parts.) Hôtel Meurice (Actions. Hôtel Meurice (Actions.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilégiées.)
Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.) Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.) Incandescence par le Gaz (Actions.) Industrielle Foncière. (Obligations hypothécaires 4 1/2 0/0.) Librairie Félix Juven. (Actions et Obligations.) Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société

des). (Actions et Obligations.) Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.) Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions.) Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)

Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.) Maritime Française (Compagnie). (Actions et Obligations.) Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)

Messageries Maritimes. (Actions Obligations ordinaires et de

Michelin et Cie (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.) Mines d'Anderny-Chevillon. (Actions.)

Mines d'Anderny-Chevillon. (Actions.)
Mines d'Antimoine et d'Or de Gondomar. (Actions.)
Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903, 3 0/0 1877 et 3 0/0 1905, Parts, cinquièmes de Parts.)
Mines de Bourbon-Saint-Hilaire. (Actions et Obligations.)
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0 1889 et

4 0/0 1906.)
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)

Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 9 9/6)
Mines de Djebel-Ressas. (Actions et Parts.)
Mines de Douchy. (Actions.)
Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)
Mines de l'Escarpelle. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4,70 0/0.)

Mines de Fillols. (Actions.)

Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.) Mines de Lens. (Actions et dixièmes d'actions.)

Mines de la Lucette. (Actions.) Mines de Meurchin (Société des). (Actions et cinquièmes.)

Mines du Sunium. (Actions.)

Mines de Zinc de Montolieu. (Obligations.) Nantaise de Navigation à Vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)

Navigations 3 6/6.)
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)

Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)
Papeteries de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et Cie ».

(Actions.)

Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)
Papiers Couchés (Société Française). (Obligations.)
Paris-France (Société). (Actions et Obligations 5 0/0.)

Passage Jouffroy. (Actions.)

Petitollin. (Actions).

Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)

Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)

Pétroles (Compagnie Industrielle des.) (Obligations.)
Plàtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Act. et Oblig.)
Pointe-à-Pitre (Soc. Indust. et Agric.) (Actions.)

Port de Rosario. (Obligations.)
Port-Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)

Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.) Produits Chimiques de la Seine. (Actions et Obligations.) Pyrites de Huelva. (Actions et Obligations.) Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des).

Senelle-Maubeuge (Société Métallurgique.) (Actions et Oblig. Soie du Chardonnet. (Actions.)

Sucreries et Distilleries de Francières (Société Anonyme des) par Estrées-Saint-Denis. (Actions.)

Sucrière de Sarmato. (Actions.)

Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes (Société Générale de). (Obligations.) En liquidation. Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 40/0 et

Actions.)
Trafic Maritime (Société Marseillaise.) (Obligations.)
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Tramways (Compagnie Nouvelle Lyonnaise.) (Obligations.)

Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0 2° série.)

Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions de priorité 5 0/0, Actions ordinaires et Actions de jouissance.)

Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des)

Tramways de Cambrai et de St-Quentin. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0)

Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et

Tramways de Rouen. (Actions Jouissance et Obligations.) Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et (Actions et Obligations.)

Transatlantique (Compagnie générale). (Actions et Obligations.) Tréfileries et Laminoirs du Havre. (Actions.)

Usines du Castelet. (Actions.) Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)

Viscose (La.) (Actions.) Voitures à Paris. (Actions Obligations 3 1/2 0/0 et 4 0/0.)

Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations, Actions et dixièmes de

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

British South African Explosives C^o Limited. Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.) Electricité à Liége (Compagnie Internationale d'). (Obligations.) Etains et Wolfram du Portugal. (Actions.)

Golden Horse Shoe. (Actions.) Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d').

Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et

Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0

et Actions privilégiées.)

Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jouis.)

giées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jouis.)
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
New-York, New Haven and Hartford Railroad. (Obligations.)
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
Port de Para. (1^{re} hypothèque. Obligations 5 0/0 1906.)
Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)
Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)

The Queensland Copper. Company Limited. (Actions.)
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité. (Actions.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission. Agences, Succursale et Bureaux de quartier

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE: 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

Avenue des Champs-Élysées, 49.

V. Avenue d'Orléans, 85.

N. Rue du Commerce, 40 (Grenelle).

V. Faub. St.-Honoré, 124, et Rue de Penthièvre, 46.

V. Boulevard Haussmann, 89.

AH. Rue de Ménilmontant, 39.

AH. Rue Lafayette, 44.

AF. Boulevard Voltaire, 199.

AG. Chaussée de la Muette, 2 (Passy).

AH. Rue Saint-Antoine, 100.

AJ. Rue Saint-Antoine, 100.

AJ. Rue d'Auteuil, 50.

AK. Rue du Havre, 9, et rue de l'Isly, 2.

AK. Rue Lagrange 19, (place Maubert).

AN. Avenue Victor-Hugo, 96.

AO. Faubourg du Temple, 49, et rue Bichat, 2. A. Boulevard Saint-Germain, 147.

B. Rue de Rivoli, 122.
C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon). C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon).

D. Rue Rambuteau, 2.

E. Rue Turbigo, 16.

F. Place de la République, 21.

G. Rue de Flandre, 2.

H. Rue du Quatre-Septembre, 2.

I. Boulevard Magenta, 80-82.

J. Boulevard de Strasbourg, 7.

K. Boulevard Richard-Lenoir, 92.

L. Rue de Clichy, 86.

M. Avenue Kléber, 87.

N. Avenue Mac-Mahon, 35.

C. Boulevard Montparnasse, 71 (Gare Montparnasse).

P. Faubourg Saint-Antoine, 27.

R. Boulevard Saint-Michel, 53.

S. Avenue des Gobelins, 2 bis.

T. Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1.

BUREAUX DE BANLIEUE:

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CHOISY-LE-ROI, rue du Pont, 47. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 406. — ENGHIEN-Paris, 50. — CHOISY-LE-ROI, rue du Pont, 47. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 406. — ENGHIEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-blique, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-blique, 3. — MONTREUIL-SEC, 1, rue de la Gare. — PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88. — SCEAUX, rue Houdan, 27.

AGENCES EN FRANCE :

I PÉRIGUEUX

	CAVAILLON	HAZEBHOUCK	HE WAS SELECT	PEFPIGNAN
ABBEVILLE	CETTE	ISSOIRE		REIMS
AGEN		TSSOUDUN	Salara Inc.	
AIX-EN-PROVENCE	CHAGNY	JARNAC		RENNES
	CHALON-SUR-SAONE	LANDERNEAU		RIOM
ALAIS	CHARTRES			RIVE-DE-GIER
ALBI	CHATEAURENARD	LAVAL		ROANNE
AMIENS	CHATEAUROUX	LÉZIGNAN		ROCHELLE (LA)
ANGERS	**CHATEL-GUYON	LIBOURNE		ROMILLY-SUR-SEINE
ANGOULÊME	CHATEL-GUTON	TLILLE		
ARLES	CHATILLON-SUR-SEINE	LIMOGES		BOUBAIX
	CHERBOURG	LONGWY		ROUEN
AUBAGNE	CHOLET			SAINT-BRIEUC
AURILLAC	CLERMONT-DE-L'OISE	LUNÉVILLE		SAINT-CHAMOND
AVIGNON	CLERMONT-FERRAND	LYON		SAINT-DIÉ
**BAGNERES-DE-LUCHON	CLERMONT-L'HERAULT	MACON		SAINT-ÉTIENNE
*BAGNOLS-SUR-CEZE		MANOSQUE		SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
BAR-SUR-SEINE	COGNAC	MANS (LE)		SAINT-GEHMAIN-LIN LATE
	COMPIÈGNE	MARMANDE		SAINT-JUNIEN
BAYONNE	CONDE-SUR-NOIREAU			SAINT-QUENTIN
BEAUCAIRE	DAX	MARSEILLE		SAINTES
BEAUNE ()	DIEPPE	MAZAMET	1	SALON
BEAUVAIS \		MELUN		SOISSONS
*BÉDARIEUX	DIJON	MONTBÉLIARD	73	TOULON
BELFORT	DOUAL	MONT-DE-MARSAN		
	DUNKERQUE	**MONT-DORE (LE)		TOULOUSE
BERGERAC	ELBEUF	MONT-DORL (LL)		TOURCOING
BÉZIERS	EPERNAY)	MONTPELLIER		TOURS
BIARRITZ	EPINAL	MORLAIX		TROUVILLE-DEAUVILLE
BLOIS IV)/	EERTE-BERNARD (LA)	MOUY		TROYES
BORDEAUX 1%	FERTE-BERNARIO (LA)	NANCY		VALENCIENNES
BOURBOULE (LA)	FERTÉ-MACÉ (LA)	NANTES		VALENCIENTE
BREST	FIRMINY	NARBONNE		VERSAILLES
BBEST	FLÈCHE (LA)			ATCHA
BRIOUDE 141	FLERS	NEVERS		VIENNE
CAEN	FONTAINEBLEAU	NICE		VIGAN (LE)
CALAIS	GANGES	NIMES		I WILL FERANCHE-SUR-SAUNE
CANNES		ORANGE		VILLENEUVE-SUR-LOT
CARCASSONNE	GRAY	ORLÉANS .		THE COURT OF THE C
CARPENTRAS	GRENOBLE	PAU		VIRE
GARPENTINO	HAVRE (LE)	FAU		
*CASTILLON				

AGENCES A L'ÉTRANGER

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ESPAGNE	MADAGASCAR	EGYPTE
ANGLETERRE	SAINT-SÉBASTIEN	TANANARIVE	ALEXANDRIE
LIVERPOOL		TAMATAVE	LE CAIRE
· MANCHESTER	PRINCIPAUTÉ de MONACO	MAJUNGA	AUSTRALIE
TUNISIE	MONTE-CARLO	DIÉGO-SUAREZ	SYDNEY
		TULÉAR	MELBOURNE
TUNIS	BELGIQUE	NOSSI-BÉ	INDES ANGLAISES
BIZERTE SFAX	BRUXELLES **OSTENDE	MANANJARY	вомвач

«*) Agences fonctionnant périodiquement et les jours de marché. — (**) Agences ouvertes pendant la saison